

SELON GLOBAL FIREPOWER

L'ANP UN LEADER RÉGIONAL

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8403 MERCREDI 28 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INVITÉE EN ALGÉRIE

Ségolène Royal reçue par Tebboune

Page 5

GARA DJEBILET

LE GÉANT DU FER PREND LE RAIL !

Tout est fin prêt pour le lancement des premières expéditions du minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet et leur acheminement par la ligne minière Ouest, marquant ainsi un tournant décisif pour le secteur minier algérien.

Page 5

BOULOS EN ALGÉRIE

Plusieurs dossiers régionaux en discussion

Page 3

AGRICULTURE-INDUSTRIE

Le double chantier du gouvernement

Page 24

CAN 2026 DE HANDBALL

Les Verts en demi-finale

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SIPHAL 2026

La pharmacie de demain s'expose à Alger

LA 20E ÉDITION du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAL 2026) ouvre ses portes à Alger du 4 au 7 février, réunissant plus de 150 exposants et 11 000 professionnels. Placé sous le thème « La pharmacie de demain », le salon mettra en lumière les innovations technologiques, la proximité sanitaire, la personnalisation des soins et la protection de l'environnement, tout en proposant de nouveaux formats de communication pour renforcer la formation et les échanges dans le secteur.

Placée sous le parrainage du ministre de la Santé et placée sous le thème « La pharmacie de demain », cette édition s'affirme comme un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur pharmaceutique. Les visiteurs pourront y rencontrer des sociétés actives dans l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles.
Plus de 11 000 participants sont attendus, parmi lesquels pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers et industriels, experts et étudiants du domaine.
Durant le salon, des journées scientifiques seront consacrées aux grands défis du secteur pharmaceutique, autour de quatre axes principaux. Le premier porte sur les technologies, incluant l'intelligence artificielle, la digitalisation et la numérisation. Le second concerne la proximité citoyenne, visant à garantir une couverture sanitaire optimale et accessible à tous. Le troisième axe, socio-sanitaire, se focalise sur la personnalisation des soins, qu'ils soient préventifs ou curatifs, tandis que le quatrième met l'accent sur l'écologie et l'environnement, cherchant à concilier croissance industrielle et protection de l'environnement.
Le SIPHAL 2026 innove également en introduisant de nouveaux segments de communication, tels que des podcasts, pour enrichir la formation continue et favoriser les échanges et débats autour des enjeux de santé.

A. D.

CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL DE L'AUTISME

Un pas vers l'inclusion

La création d'un Centre national de l'autisme, actée par le décret présidentiel n° 26-09 du 7 janvier 2026, constitue une avancée institutionnelle majeure dans la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en Algérie. C'est le constat dressé par Mme Farah Acid, présidente de la Fondation Elias pour l'autisme, qui voit dans ce nouveau cadre juridique « une opportunité réelle de structurer et d'unifier les approches à l'échelle nationale ».

Publié dans le dernier numéro du Journal officiel, le décret prévoit la création d'un établissement public à caractère administratif (EPA), basé à Alger et placé sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale. La mission centrale de cette structure consiste à coordonner et harmoniser la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme, en mettant fin à la disparité des pratiques observées à travers le pays.
Contactée par le Jeune Indépendant, la présidente de la Fondation Elias précise que le contenu du décret traduit « l'engagement du président de la République en faveur du dossier de l'autisme », notamment à travers la définition de missions-clés, telles que le diagnostic précoce, l'élaboration de protocoles de suivi, la formation des intervenants, la sensibilisation et la production de données statistiques nationales.
Elle souligne que l'architecture retenue vise à trouver un équilibre entre rigueur administrative, expertise technique et souplesse opérationnelle, répondant ainsi aux inquiétudes exprimées par la société civile quant au risque de voir émerger une structure purement bureaucratique, déconnectée des besoins réels des familles.
Mme Farah Acid estime toutefois que l'efficacité du Centre national de l'autisme dépendra de plusieurs facteurs déterminants, au premier rang desquels figurent les compétences mobilisées, la transparence des processus décisionnels, la mise en œuvre effective du Plan national des troubles du neurodéveloppement, ainsi que la capacité du centre à couvrir l'ensemble du territoire national.
Elle rappelle que l'Algérie dispose de ressources humaines et de la volonté politique nécessaires pour devenir un exemple en matière d'aide à l'inclusion des personnes à besoins spécifiques, y compris celles vivant avec l'autisme, à condition que les orientations stratégiques soient traduites en actions concrètes.
La sensibilisation et l'amélioration de la couverture médiatique de l'autisme figurent également parmi les priorités mises en avant par le décret. À ce sujet, la présidente de la Fondation Elias insiste sur l'urgence de protéger les familles contre les idées reçues et les croyances non scientifiques, qui continuent de circuler.
Attribuer l'autisme aux vaccins, à l'éducation, à l'alimentation, aux écrans ou à une supposée punition divine relève, selon elle, de la désinformation, susceptible de retarder une prise en charge adaptée. Elle met également en garde contre les pseudo-thérapies sans fondement scientifique, dont les conséquences peuvent être lourdes pour les enfants et leurs familles.
Enfin, Mme Farah Acid souligne l'importance de l'effort collectif consacré par le décret présidentiel, qui impose une coordination multisectorielle impliquant les secteurs de l'Éducation, de la Santé, de la Formation professionnelle, les institutions spécialisées, les associations et les familles.
L'objectif ultime demeure, selon elle, dans le respect du droit fondamental des enfants à une inclusion réelle, dans un environnement social diversifié. « Un objectif ambitieux, dont la concrétisation dépendra de la capacité du futur Centre national de l'autisme à transformer les textes réglementaires en réalités sociales tangibles », estime-t-elle.
Il convient de souligner que la création du Centre national de l'autisme a été officialisée par décret présidentiel. Parmi les principales missions confiées au centre, figure l'élaboration de programmes et de méthodes dédiés à la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme à l'échelle nationale. Cela concerne notamment le diagnostic, le dépistage précoce et précis, ainsi que l'accompagnement adapté selon le degré du trouble.
Le Centre assurera également le suivi périodique de l'évolution des cas et l'identification des besoins spécifiques de chaque personne, dans une approche individualisée et scientifique.
L'établissement est aussi chargé de concevoir et de mettre en œuvre un plan national de formation destiné aux professionnels intervenant dans le domaine de l'autisme. Il aura pour mission d'exécuter, de suivre et d'évaluer le Plan national de l'autisme adopté en juin 2025 par le président de la République.
Basé à Alger, le Centre national de l'autisme apportera un plus qualitatif dans la prise en charge des personnes atteintes de ce trouble. Sa création devra être accompagnée par la mise en place de 4 structures régionales spécialisées, dédiées à l'accueil et au suivi des patients à travers le territoire national.

Lynda Louifi



Une avancée institutionnelle majeure.

ALGÉRIE – UNFPA

Zéro décès maternel d'ici 2030

L'ALGÉRIE entend renforcer durablement sa coopération avec le bureau du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) afin d'améliorer davantage la santé maternelle et féminine. C'est le principal objectif de la rencontre tenue, hier, entre le ministre de la Santé, professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudène, et la représentante de l'UNFPA en Algérie, Mme Faïza Bendriss.
Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, a permis de faire le point sur plusieurs années de coopération bilatérale et d'examiner les moyens de la consolider et de l'élargir, au regard des défis sanitaires actuels et des engagements internationaux de l'Algérie.
Les échanges ont mis en lumière les progrès réalisés par l'Algérie dans les domaines de la santé reproductive, de la planification familiale, de la réduction de la mortalité maternelle, ainsi que de la prise en charge clinique des femmes victimes de violences. Le renforcement des capacités des professionnels de la santé a également été au cœur des discussions, dans l'optique d'assurer des services sanitaires de qualité sur l'ensemble du territoire national.
À cette occasion, la représentante de l'UNFPA a rappelé l'engagement pris par l'Algérie lors de la Conférence de Nairobi en 2019, visant à atteindre, à l'horizon 2030, trois objectifs majeurs : zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale et zéro violence à l'égard des femmes.
De son côté, le ministre de la Santé a souligné les résultats positifs enregistrés par le système national de santé, notamment la baisse significative de la mortalité maternelle, l'augmentation de l'espérance de vie, ainsi que l'amélioration de la couverture sanitaire et du bien-être de la population.
Il a, par ailleurs, souligné l'importance de poursuivre et de consolider le partenariat stratégique avec le Fonds des Nations unies pour la population, saluant son rôle dans l'appui aux programmes nationaux de santé, notamment ceux liés à la santé maternelle, à la santé des femmes et à la santé reproductive. Le ministre a également relevé que cette coopération a contribué de manière concrète à l'ancrage d'approches préventives et participatives, en adéquation avec les priorités de la politique sanitaire nationale et les engagements internationaux de l'Algérie.
Pour sa part, Faïza Bendriss a qualifié l'Algérie de partenaire stratégique, réaffirmant la disponibilité de l'UNFPA à poursuivre le travail conjoint, la coordination et l'accompagnement des efforts nationaux dans les domaines relatifs à la santé de la mère et de la femme.
Les deux parties ont, enfin, exprimé leur optimisme quant à l'avenir de la coopération entre l'Algérie et le Fonds des Nations unies pour la population, estimant que l'action commune permettra de réaliser des avancées qualitatives et durables en matière de santé maternelle et féminine.

Lynda L.

SELON GLOBAL FIREPOWER

L'ANP un leader régional

Le classement de l'année 2026 des armées les plus puissantes du monde vient de paraître. L'Armée nationale populaire confirme toujours son statut de leader régional. Selon un dernier classement spécialisé publié dernièrement, l'Algérie a maintenu sa position de force majeure sur l'échiquier mondial et continental.

L'institution militaire algérienne bénéficie d'un indice de puissance (Power Index) compétitif dans ce classement, où la hiérarchie en Afrique est toujours dominée par le duo de tête : Egypte et Algérie. Le site spécialisé Global Firepower (GFP) a souligné cette performance dans son nouveau rapport, précisant que l'Algérie stabilise ses acquis stratégiques. Il convient de souligner que cette édition s'appuie sur une analyse rigoureuse de 145 nations. C'est ainsi que l'ANP occupe la 27e place mondiale. Elle est la deuxième puissance militaire en Afrique, derrière l'Egypte (19e place). Au Maghreb, l'Algérie conserve toujours son leadership incontesté. Cette seconde place permet à l'armée algérienne de devancer le Nigeria (33e) et l'Afrique du Sud (40e) dans le Continent africain.


Une force majeure sur l'échiquier mondial.

Comment l'Algérie a pu maintenir cette position au sommet ? Selon les analystes de ce site spécialisé, ce leadership témoigne d'une stratégie de modernisation constante, s'expliquant par les investissements importants mais surtout le volume des moyens financiers alloués au secteur de la Défense nationale.

Pour l'exercice 2026, l'Etat a décidé de maintenir son effort en consacrant au ministère de la Défense nationale un budget conséquent qui s'élève à presque 25 milliards de dollars. Ce budget permet de financer l'acquisition de nouveaux systèmes de défense modernes, le renforcement de la surveillance des vastes frontières terrestres ainsi que la modernisation des équipements dans toutes les armes de l'ANP.

L'ANP demeure un pilier de stabilité dans son environnement régional, en dépit des fortes turbulences géopolitiques et sécuritaires au Mali, au Niger et en Libye. Sa capacité opérationnelle et ses ressources logistiques permettent à l'armée algérienne de figurer parmi les forces les plus respectées du continent.

Sur ce point, les observateurs estiment que cet effort est devenu une nécessité absolue en raison des menaces sécuritaires dans toute la région du Sahel, avec la prolifération des groupes armés et leur mobilité constante tout le long des frontières sahélo-sahariennes. Il est également indiqué dans leur analyse le maintien de certains abcès conflictuels et instables aux conséquences imprévisibles, comme la guerre civile qui se déroule au Soudan, ou les tensions persistantes en Libye.

De plus, il faut mentionner les nouveaux périls avec l'intensification de la coopération militaire entre le Maroc et l'entité sioniste, avec notamment la création de bases militaires, de surveillance et de renseignement. A cela s'ajoute la construction d'usines de fabrication de drones d'attaques et d'espionnage.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Ce classement ne repose pas uniquement sur la force de frappe brute. Il utilise plus de 60 critères individuels regroupés en six catégories clés, comme les effectifs humains (nombre de militaires actifs et de réservistes), l'équipement militaire (avions de chasse, chars de combat et navires de guerre), la logistique (infrastructures portuaires et réseaux de transport). Les ressources naturelles (autonomie énergétique et production pétrolière), la géographie (superficie du pays et caractéristiques du littoral) et la dynamique continentale et mondiale sont également des catégories prises en compte.

Au tableau mondial, les Etats-Unis dominent toujours le classement, suivis de la Russie et de la Chine, alors qu'en Afrique, ce classement évolue lentement, comme le Maroc qui a progressé à la 6e place, mais reste à la 56e mondiale, ou la Tunisie qui fait son entrée dans le Top 10 africain avec un 79e rang mondial.

Il convient de noter que l'Ethiopie, l'Angola, la RD Congo et le Soudan complètent le tableau des armées les plus puissantes en Afrique.

Hachemi B.

CRISE LIBYENNE

Alger et Tunis plaident pour une mobilisation régionale

FACE à une crise libyenne persistante aux lourdes répercussions sécuritaires, l'Algérie et la Tunisie réaffirment la convergence totale de leurs positions en faveur d'une solution politique inclusive, portée par les Libyens eux-mêmes et protégée des ingérences étrangères. C'est ce qu'a indiqué Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, à l'issue de son audience avec le président tunisien Kaïs Saïed, soulignant l'urgence d'une mobilisation régionale coordonnée, tout en mettant en exergue la profondeur historique et stratégique des relations algéro-tunisiennes.

M. Attaf a, d'emblée, affirmé que « cette rencontre revêt un caractère tout particulier, alors que nos deux pays s'apprêtent à commémorer une date immortalisée dans les annales de leur histoire commune ». Evoquant la commémoration prochaine des événements de Sakiet Sidi Youssef, le chef de la diplomatie algérienne a souligné la portée hautement symbolique de cette date, « qui incarne les plus nobles expressions de fraternité, de solidarité et de sacrifice entre les peuples algérien et tunisien », et qui « consacre la profondeur historique et l'enracinement des relations algéro-tunisiennes ».

Le ministre d'Etat a également réaffirmé « l'attention particulière et la ferme détermination du président Abdelmadjid Tebboune à poursuivre le travail conjoint avec son homologue tunisien », dans l'objectif d'« engranger davantage d'acquis sur la voie du renforcement des relations algéro-tunisiennes, au bénéfice de nos deux pays, de nos deux peuples et de nos espaces d'appartenance communs, arabe, africain, islamique et méditerranéen ».

La rencontre a, par ailleurs, constitué une occasion pour les deux parties d'exprimer leur « satisfaction partagée quant aux conclusions importantes et aux résultats qualitatifs issus des travaux de la 23e session de la Commission mixte supérieure algéro-tunisienne, tenue le mois dernier à Tunis ». Le ministre d'Etat Attaf a dit « avoir écouté avec un grand intérêt et une profonde considération les analyses approfondies du président Kaïs Saïed concernant les perspectives de concrétisation de ces résultats sur le terrain », en les traduisant « en projets opérationnels et en réalisations concrètes, à même de conférer un éclat supplémentaire aux relations entre nos deux pays ».

Il a également souligné que le président tunisien a réitéré « sa vision stratégique, intégrative et fondée sur l'interdépendance, du présent et de l'avenir des relations algéro-tunisiennes », une vision « pleinement partagée et portée conjointement par les présidents Tebboune et Saïed ».

PRÉSERVER LA SOUVERAINETÉ DE LA LIBYE

Dans le registre régional, le ministre d'Etat a mis en exergue la convergence des positions algérienne et tunisienne sur les enjeux de sécurité régionale. Affirmant qu'« autant nos deux dirigeants accordent de l'importance à la consolidation des relations entre l'Algérie et la Tunisie, ils attachent un soin tout aussi majeur à la sécurité et à la stabilité de leur voisinage immédiat ».

C'est dans cette logique que s'inscrit la tenue, à Tunis, d'une nouvelle session du mécanisme des pays voisins de la Libye, réunissant l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte, consacrée à l'examen des développements de la crise libyenne. Le ministre a ainsi expliqué que « cette session s'inscrit dans le cadre de la relance de ce mécanisme essentiel, après les réunions du Caire et d'Alger, afin de réaffirmer d'une seule voix la nécessité impérieuse de mettre un terme à une crise qui n'a que trop duré ». Il a précisé que la démarche des trois pays a pour seul objectif « de soutenir nos frères libyens, de les aider à surmonter leur crise, à recoller les morceaux de leur unité nationale et à parvenir à la solution politique tant attendue ».

M. Attaf a réaffirmé la légitimité de l'initiative régionale sur la Libye, soulignant que l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont les pays les plus directement concernés par la crise et les plus attachés à la souveraineté et à l'unité de la Libye. Il a exprimé la reconnaissance de l'Algérie à la Tunisie pour l'accueil de cette réunion, tenue en présence de la représentante spéciale de l'ONU. Le chef de la diplomatie a rappelé que la sécurité de la Libye est indissociable de celle de ses voisins et a insisté sur la responsabilité des pays de la région de favoriser une solution politique libyenne, à l'abri des ingérences et des rivalités étrangères.

Sihem Bounabi

BOULOS EN ALGÉRIE

Plusieurs dossiers régionaux en discussion

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier au siège du ministère le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, le Moyen-Orient et les affaires arabes, Massad Boulos, en visite officielle en Algérie, selon un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, M. Attaf a d'abord eu un entretien en tête-à-tête avec M. Boulos, suivi d'une réunion élargie aux délégations algérienne et américaine. Cette entrevue a été l'occasion de faire le point sur les relations bilatérales et d'examiner les moyens de les renforcer pour les hisser « aux plus hauts niveaux possibles ».

Les deux parties ont insisté sur l'importance de consolider le dialogue stratégique entre l'Algérie et les États-Unis et ont réaffirmé la volonté de poursuivre la dynamique positive du partenariat, notamment dans les domaines économiques.

Elles ont également échangé leurs points de vue sur les principaux dossiers régionaux et internationaux, en particulier la situation en Libye, dans la région sahélo-saharienne et au Sahara occidental.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pour sa part également reçu le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos, ainsi que la délégation qui l'accompagne.

S. N.

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-ITALIENNE

Tenue de la 16e session du comité mixte

LE GÉNÉRAL-MAJOR Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a reçu, hier, au Cercle de Garnison de Djanet (4e Région militaire), le vice-amiral Ottaviani Giancinto, directeur national des Armements italien, a indiqué un communiqué du MDN.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire algéro-italienne. À cette occasion, les deux responsables ont coprésidé les travaux de la 16e session du comité mixte de coopération algéro-italien, consacrée aux domaines technico-militaires et à l'industrie de défense, précise la même source.

M. B.

AGROALIMENTAIRE

Un pôle stratégique à Aïn Defla pour optimiser coûts et synergies

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé hier la création d'un pôle spécialisé dans les industries agroalimentaires dans la wilaya de Aïn Defla. Une spécialisation qui est à même de créer des synergies dans l'activité de transformation, mais aussi de réduire les coûts d'investissement.

«Dans le cadre de sa stratégie visant la création de pôles d'investissement spécialisés, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement a annoncé le lancement d'un pôle dédié aux industries de transformation agroalimentaires dans la wilaya de Aïn Defla, à travers la mise à disposition de douze assiettes foncières destinées à l'investissement, relevant du domaine privé de l'Etat», a indiqué hier l'AAPI dans un communiqué.

Des assiettes foncières sont situées au niveau de la zone d'activités El-Karma – Tiberkanine, dans la wilaya de Aïn Defla, d'une superficie qui varie entre 4 000 et 34 000 m². Ces espaces sont destinés à la création d'un pôle industriel spécialisé dans les industries agroalimentaires, englobant l'ensemble des activités connexes telles que la conserverie, la transformation, l'emballage, le stockage et la conservation, a précisé la même source.

L'AAPI, qui a signalé le fait d'avoir élaboré ce projet en coordination avec les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi qu'avec les autorités locales, afin d'assurer sa cohérence avec les plans de développement et les potentialités locales, a affirmé que les travaux sont en cours en vue de réaliser des pôles d'investissement similaires au niveau d'autres wilayas.

Cette démarche s'inscrit «dans le cadre des efforts de l'Etat visant à soutenir les investisseurs et à encourager l'investissement dans le secteur agricole et les industries agroalimentaires», a souligné l'Agence de promotion de l'investissement. Les investisseurs souhaitant bénéficier de ces assiettes foncières pour la réalisation de leurs projets d'investissement sont invités à accéder à la plate-forme numérique de l'investisseur, afin de consulter l'offre foncière, les différentes informations y afférentes et de déposer leurs demandes par voie électronique. Selon le professeur d'économie Brahim Guendouzi, cette démarche vise à créer une synergie mais surtout maîtriser les coûts d'investissement. «Concentrer l'investissement dans des régions spécifiques permet de développer une synergie dans la transformation», a-t-il affirmé, signalant le fait que la wilaya de Aïn Defla est connue pour être un grand producteur de produits agricoles, principalement des légumes. Il est surtout question de réaliser des gains, notamment pour ce qui est du transport. «C'est un calcul économique autour de l'investissement en vue de minimiser les coûts», a précisé M. Guendouzi, expliquant que la disponibilité de la matière première ainsi que de la main-d'œuvre locale permet de minimiser les coûts. Selon lui, c'est similaire à la création de clusters, où sont regroupés un ensemble d'activités.

Lilia Aït Akli

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

Une initiative saluée par les jeunes entrepreneurs

Nouvelle étape dans le renforcement de l'écosystème national de l'innovation. Un Prix du président de la République de la meilleure start-up vient d'être créé. Une initiative saluée par les entrepreneurs qui voient en cette distinction un appui pour l'entrepreneuriat innovant et offrira à coup sûr une meilleure visibilité aux start-up algériennes.



Encourager l'entrepreneuriat innovant.

Publiée dans le sixième numéro du Journal officiel, cette distinction vise à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, tout en contribuant à la promotion d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et l'innovation. Elle prévoit l'octroi de récompenses annuelles aux acteurs qui se distinguent par le développement des meilleures solutions et services liés aux technologies modernes.

Le prix s'adresse à trois catégories d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial, il s'agit de la meilleure structure d'accélération, qui bénéficiera d'un certificat honorifique ainsi que d'une récompense financière estimée à 3 millions de dinars algériens, de la meilleure start-up, récompensée par un certificat honorifique et une dotation de deux millions de dinars algériens et du meilleur projet innovant, qui recevra un certificat honorifique et une récompense financière estimée à un million de dinars algériens.

Cette initiative constitue une nouvelle étape dans le renforcement de l'esprit de compétitivité technologique et la promotion de l'entrepreneuriat innovant, avec pour objectif d'ancrer durablement la position de l'Algérie dans ce domaine.

Des fondateurs de start-up ont exprimé leur optimisme quant à l'impact de ce type d'initiatives sur le développement de l'innovation. M. Kheireddine Boulefaa, fondateur des start-up Moustachir et Yinvesti, a salué la création de ce prix présidentiel, qu'il considère comme «une forte source de motivation pour les start-up algériennes».

Selon lui, cette compétition encouragera les entreprises émergentes à se démarquer à travers les innovations proposées, le chiffre d'affaires réalisé et la croissance annuelle enregistrée. Elle permettra également de mettre en lumière de nombreuses start-up encore peu visibles et de leur offrir une meilleure visibilité auprès des grandes entreprises de l'État et des institutions publiques, ouvrant ainsi la voie à de futures collaborations.

M. Boulefaa a également tenu à saluer le ministère de l'Économie de la connaissance et des Start-up, soulignant que ce projet est le fruit d'un travail engagé depuis plusieurs années. Il a exprimé l'espoir de voir un nombre croissant de start-up algériennes remporter ces distinctions et accéder, à terme, au statut d'acteurs économiques à l'échelle internationale.

Évoquant la réalité du terrain, l'entrepreneur a rappelé que de nombreuses start-up algériennes disposent d'innovations à forte valeur ajoutée et réalisent des chiffres d'affaires appréciables, mais demeurent insuffisamment visibles.

À ses yeux, des compétitions telles que le Prix du Président de la République offrent une opportunité aux grandes entreprises de découvrir ces jeunes pousses, notamment dans le cadre de la loi sur l'innovation ouverte, qui encourage la coopération entre grandes entreprises et start-up.

Il estime par ailleurs que cette initiative contribuera à l'augmentation du nombre de start-up en Algérie, conformément aux ambitions affichées par l'État.

«Lorsque des start-up algériennes parviennent à exporter leurs produits ou services à l'étranger, ce type de concours stimule l'innovation et permet à celle-ci de ne pas rester confinée, mais de contribuer concrètement à l'économie nationale», a-t-il souligné, établissant un parallèle avec le Prix du Président de la République du chercheur innovant.

A ce propos, M. Boulefaa s'est montré optimiste quant aux perspectives offertes par ces mesures, appelant à la création prochaine de micro-zones ou de zones franches dédiées aux start-up et aux structures d'accélération, afin de faciliter leur accès aux marchés internationaux. Après plus de six années de mise en place d'un écosystème dédié aux start-up en Algérie, il estime que le pays est entré dans une nouvelle phase, portée par une forte volonté politique, notamment de la part du président de la République et du ministère concerné, visant à faire des start-up des acteurs à part entière de l'économie nationale.

Rim Boukhari

TAKAFULIA LI TAAMINAT

La nouvelle identité de GAM Assurances

LA FENÊTRE Takaful de GAM Assurances vient de lancer sa nouvelle identité commerciale qui porte désormais le nom de Takafulia li Taaminat. Un changement qui marque une nouvelle phase de développement, reflet d'un parcours de structuration, de maturité institutionnelle et de projection vers l'avenir, a indiqué GAM Assurance.

«Cette évolution intervient dans un contexte de maturité de l'activité Takaful au niveau du marché des assurances, et traduit la volonté de renforcer la lisibilité de son positionnement, tout en accompagnant le développement d'un modèle d'assurance fondé sur la solidarité, la transparence et la responsabilité, conformément aux principes de la Chariaa islamique», a précisé hier GAM Assurance dans un communiqué, affirmant que cette démarche est fondée sur la conformité et la crédibilité. Rappelant le fait d'être la première fenêtre Takaful général à obtenir l'agrément du ministère des Finances, la compagnie d'assurances a indiqué que le lancement de cette nouvelle identité, qualifié d' « évolution stratégique», dépasse le fait d'un «simple changement visuel».

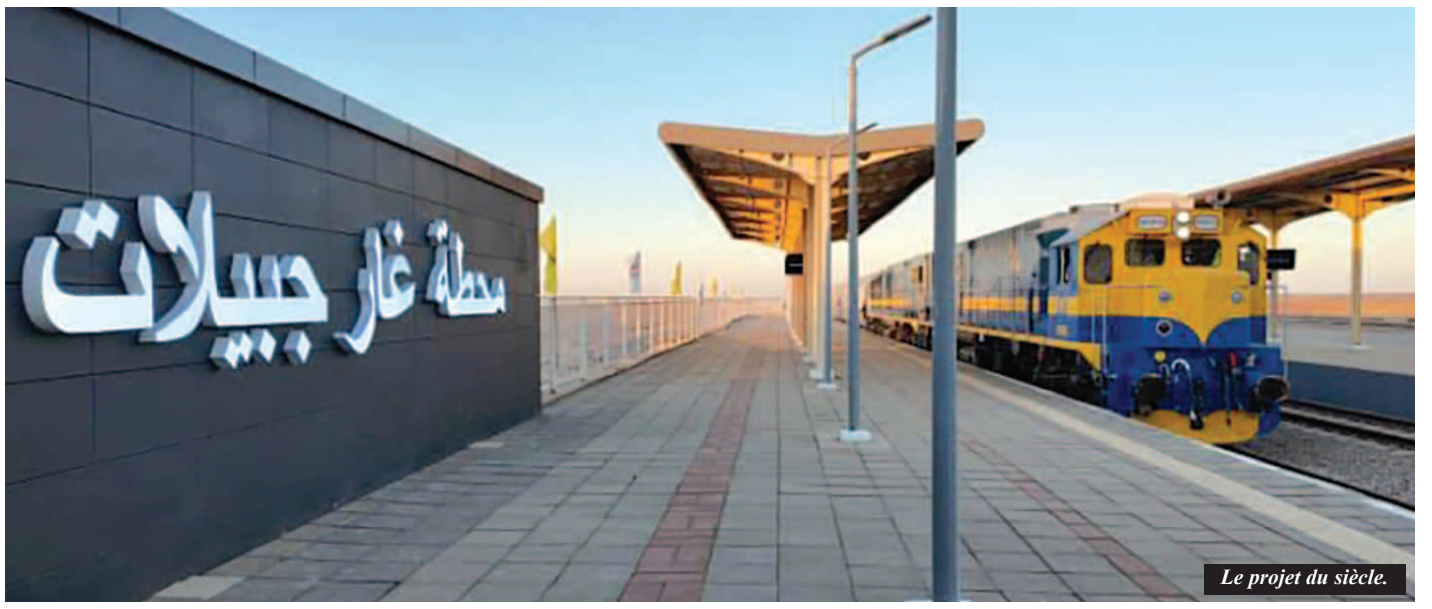
«Le lancement de la nouvelle identité Takafulia li Taaminat, fenêtre Takaful de GAM Assurances, ne constitue pas un simple changement graphique. Il marque une nouvelle phase de développement, reflet d'un parcours de structuration, de maturité institutionnelle et de projection vers l'avenir», a souligné la même source. «Pensée pour traduire l'esprit du Takaful, la nouvelle identité visuelle incarne l'équilibre entre valeurs fondatrices et modernité, entre authenticité et innovation, avec une ouverture affirmée vers la digitalisation et l'amélioration continue de l'expérience des participants», a ajouté GAM Assurance, laquelle fixe ses priorités pour les années à venir. Il s'agit, a-t-on fait savoir, du renforcement de la transformation digitale des services Takaful, du développement de produits adaptés aux besoins des particuliers et des entreprises, de l'élargissement des partenariats, notamment avec les acteurs de la finance et de la banque islamiques ainsi que la contribution active au développement du marché de l'assurance Takaful en Algérie.

Hamid B.

GARA DJEBILET PRÊTE À ENTRER EN SERVICE

Le minerai algérien sur les rails

Tout est fin prêt pour le lancement des premières expéditions du minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet et leur acheminement par la ligne minière Ouest, marquant ainsi un tournant décisif pour le secteur minier algérien.



Le projet du siècle.

Selon le conseiller du président-directeur général du Groupe national de recherche et d'exploitation minière (SONAREM), Ahmed Bakhouche, «le transport du minerai de fer de Gara Djebilet par voie ferroviaire constitue une réalisation historique qui redessine l'avenir du secteur minier».
Il a affirmé hier, sur les ondes de la radio nationale, que la réalisation de la ligne ferroviaire destinée au transport de la première cargaison de minerai de fer provenant du gisement de Gara Djebilet, à Tindouf, désormais opérationnelle, «constitue une étape historique dans le processus de relance du secteur minier et de concrétisation de la diversification réelle de l'économie nationale hors hydrocarbures».
M. Bakhouche a expliqué que cette réalisation s'inscrit dans une nouvelle vision stratégique adoptée par l'Algérie ces dernières années, reposant sur la valorisation locale des ressources minières et leur intégration dans les chaînes de valeur industrielles, permettant ainsi de transformer les richesses naturelles en produits à forte valeur ajoutée, au lieu de les exporter à l'état brut. Il a estimé que ce projet consacre le passage du secteur minier d'un secteur traditionnel à un secteur compétitif, contribuant au renforcement de la sécurité industrielle nationale. Il a ainsi mis en avant le plan d'action du gouvernement pour le secteur des mines, élaboré en 2020, lequel comprend le lancement de trois grands projets stratégiques, en tête desquels le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, le projet intégré du phosphate de Bled El-Hadba à Tébessa, ainsi que le projet de zinc et de plomb de Tala Hamza – Oued Amizour à Béjaïa. Ce plan s'est également accompagné d'une révision de la loi sur les mines afin d'en faire un outil d'attraction des investissements et de renforcement des partenariats technologiques, a signalé M. Bakhouche, précisant que le projet de Gara Djebilet ne se limite pas à l'extraction. Il englobe des étapes intégrées de valorisation, à commencer par le traitement primaire sur site, avec une capacité de 8 millions de tonnes par an, puis la transformation du minerai en concentrés au complexe de Toumiat, avec une capacité de 4 millions de tonnes, avant l'orientation de la production vers la satisfaction des besoins des industries nationales et l'exportation via le port d'Oran.
Il a souligné que l'objectif stratégique à l'horizon 2040 est d'atteindre une production annuelle de 50 millions de tonnes de minerai de fer, dont 25 millions de tonnes seront transformées en produits destinés à l'industrie du fer et de l'acier, répartis entre les complexes de Béchar et de Nâama, ce qui renforcera le positionnement de l'Algérie sur les marchés mondiaux et lui conférera des atouts de négociation dans les partenariats économiques.
M. Bakhouche a ajouté que les retombées du projet ne se limitent pas à l'aspect industriel, mais s'étendent à la création d'une dynamique économique, sociale, culturelle et touristique dans le Sud-Ouest, au désenclavement de ces régions et à leur connexion avec le Nord et les ports, tout en ouvrant des perspectives de liaison de l'Algérie avec la profondeur africaine et de renforcement de son rôle régional dans les échanges commerciaux.

Lilia A. A.

5 000 emplois directs et 20 000 indirects attendus

L'IMPACT du projet de Gara Djebilet, principalement sur l'emploi, a été mis en exergue par le directeur de l'emploi de la wilaya de Béchar, Belaid Chafaâ, qui a affirmé que le «projet du siècle» ouvre de vastes perspectives économiques et sociales pour la région du Sud-Ouest algérien. Dans sa déclaration à la Radio nationale, il a affirmé que ce projet stratégique permettra la création d'environ 5 000 emplois directs et 20 000 emplois indirects, en plus de la stimulation des investissements dans d'autres secteurs tels que le transport, l'agriculture, le commerce et même les infrastructures.

PREMIÈRE ÉDITION DE FONDRITECH EXPO

100 exposants attendus

C'EST une première manifestation spécialisée du genre en Algérie, le Salon international de la fonderie et de métallurgie (Fondritech Expo), qui se tiendra du 12 au 15 avril, rassemblera l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux de la chaîne de valeur industrielle. 100 exposants nationaux et plus de 4 500 visiteurs professionnels sont attendus.
Organisé par Algeria Eshibitions, filiale du groupe Safex, en collaboration avec le Groupe Fondritech que va abriter le Palais des expositions de la Safex d'Alger du 12 au 15 avril 2026, ce Salon se veut un espace de rencontre et d'échange des professionnels du secteur. «Ce salon constitue la première manifestation spécialisée de ce genre en Algérie, dédiée à la fonderie et à l'industrie de transformation. Il rassemblera l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux de la chaîne de valeur industrielle : producteurs de matières premières, industriels, fournisseurs d'équipements industriels, bureaux d'ingénierie et de solutions technologiques, ainsi que les institutions financières, les compagnies d'assurances et les organismes de contrôle de la qualité», ont indiqué hier les organisateurs dans un communiqué.
L'organisation de ce rendez-vous s'inscrit dans «la dynamique du développement industriel national, visant à renforcer les capacités de production et de transformation, encourager l'innovation et la modernisation technologique, avec un accent particulier sur la nécessité de passer de la production locale vers les marchés internationaux». Une orientation qui contribuera à la promotion du produit national, le renforcement des exportations en sus de la promotion de la position des entreprises algériennes au niveau des marchés extérieurs, a ajouté la même source.
Les organisateurs prévoient la participation de plus de 100 exposants nationaux et plus de 4 500 visiteurs professionnels, offrant ainsi un cadre propice à la conclusion de partenariats, à l'échange d'expertises et à la création de relations commerciales durables. Le Salon propose également un programme intégré comprenant des expositions spécialisées, des conférences techniques et des journées d'étude. Les opérateurs économiques, professionnels et exposants sont donc invités à s'inscrire sur la plateforme officielle registration.safex.dz.

M. B.

FRANCE - ALGÉRIE

Tebboune reçoit Ségolène Royal

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, reçu hier, Mme Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. La rencontre s'est tenue à huis clos avant qu'elle ne soit élargie à la participation du directeur du cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, la ministre de la Culture, Malika Bendouda, et du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, ajoute la même source.

S. N.

DESSALEMENT

Partenariat stratégique avec l'Arabie Saoudite

LES OPPORTUNITÉS de coopération et d'investissement dans le domaine du dessalement d'eau de mer ont été au centre des discussions entre le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et le président exécutif du groupe saoudien Abunayyan Holding, Turki bin Saïd Al-Omari, lors d'une rencontre tenue hier à Alger. Ce dernier a exprimé l'intérêt du groupe à renforcer sa présence industrielle en Algérie.
C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué, précisant que les deux parties ont également examiné les modalités de participation d'entreprises disposant d'une expertise confirmée à la réalisation des projets stratégiques lancés par l'Algérie pour renforcer sa sécurité hydrique, dans un contexte marqué par des relations d'amitié et de fraternité solides entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite. A cette occasion, le ministre d'Etat a présenté les grandes lignes du programme national de dessalement d'eau de mer, mis en œuvre conformément aux orientations du président de la République.
Ce programme prévoit la réalisation de nouvelles stations de dessalement destinées à couvrir près de 62 % des besoins nationaux en eau potable, hors ressources en eaux souterraines. Il vise à garantir la sécurité hydrique et à approvisionner les zones à forte densité de population ainsi que les Hauts Plateaux, avec l'obligation de distribuer l'eau dessalée sur une distance minimale de 250 kilomètres à partir du littoral.
Il a également été rappelé, dans ce cadre, l'expertise de la société WETICO, filiale du groupe Abunayyan Holding, qui a déjà contribué à la réalisation de plusieurs stations de dessalement en Algérie, notamment à Béjaïa, El-Tarf et Cap Djinet, illustrant le niveau de coopération existant et l'expérience accumulée dans ce secteur stratégique.
De son côté, le président exécutif du Groupe Abunayyan Holding a exprimé l'intérêt du groupe à renforcer sa présence industrielle en Algérie.
Il a fait part de la volonté du groupe de localiser la fabrication des équipements et des installations utilisés dans le dessalement de l'eau de mer, en particulier la production de membranes de dessalement, ainsi que d'autres composants et équipements liés à la chaîne de production et de traitement de l'eau.

Rim Boukhari

INTEMPÉRIES À TIZI OUZOU

Coupures de courant et routes submergées

LES FORTES intempéries qu'a connues le nord du pays depuis une semaine, avec des vents parfois d'une grande violence, ont provoqué de nombreuses coupures de courant à Tizi Ouzou.
Pour rétablir les lignes électriques endommagées, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (DDEG) de Tizi Ouzou a dû faire appel au concours de pas moins de 15 entreprises spécialisées dans la sous-traitance, ainsi qu'aux équipes de l'entreprise de Bouira et de Boumerdès.
Le travail acharné de ce personnel technique mobilisé sur le terrain a permis de rétablir presque toutes les lignes électriques. Jusqu'à la fin de journée de lundi, seuls 120 foyers étaient encore privés d'électricité : environ 60 foyers aux Ouadhias et 60 autres à Agouni-Oucharkis, dans la commune d'Aghribs. Les opérations de rétablissement se poursuivent régulièrement, a-t-on appris auprès de la DDEG de Tizi Ouzou.
Par ailleurs, selon les réseaux sociaux, les pluies diluviennes ont provoqué de nombreuses inondations dans plusieurs localités de la wilaya, révélant les insuffisances des infrastructures routières. Buses et caniveaux non débouchés, fossés non nettoyés, nids-de-poule sur les chaussées – parfois comparables à des cratères non colmatés – sont souvent à l'origine de ces inondations.
En somme, ce sont les mêmes causes de dégâts qui reviennent chaque année.
Sur certains axes routiers, notamment celui menant de Draâ Ben Khedda vers les villages de Sid-Ali Bounab, de véritables mares se forment. Un automobiliste qui ne connaît pas bien cet axe routier peut facilement y endommager son véhicule.

Saïd Tissegouine

VENTS VIOLENTS

Vigilance maximale sur une grande partie du pays

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a émis hier un bulletin de vigilance spécial face à l'arrivée de vents violents qui toucheront, jusqu'à jeudi, plusieurs wilayas du pays dans les prochaines heures.

Selon les prévisions, ces rafales devraient souffler entre 60 et 80 km/h, avec des pointes pouvant atteindre 120 km/h dans certaines régions. Les zones concernées comprennent notamment les wilayas côtières et proches côtières, ainsi que plusieurs wilayas situées à l'intérieur du pays.
Face à cette situation météorologique exceptionnelle, la DGPC appelle la population à une prudence maximale et à respecter strictement les consignes de sécurité pour prévenir les accidents domestiques et les risques liés à la circulation. Les habitants sont invités à sécuriser tous les objets sensibles au vent, qu'il s'agisse de mobilier extérieur, de panneaux ou de tout élément susceptible d'être arraché ou endommagé par les rafales. Il est également recommandé de prévoir des sources d'éclairage indépendantes, comme des lampes torches avec piles de rechange, afin de faire face à d'éventuelles coupures d'électricité.
La protection des éléments vitrés constitue une autre mesure essentielle. Les citoyens doivent fermer volets, persiennes et rideaux, et remonter les stores pour éviter tout risque de bris de vitre. La DGPC insiste sur la nécessité de s'éloigner des fenêtres, balcons, arbres et poteaux électriques, et de mettre à l'abri les véhicules, les animaux et le matériel sensible. Ces gestes simples peuvent limiter les dégâts matériels et protéger les personnes.
Pour les automobilistes, la vigilance doit être accrue. La DGPC recommande de réduire au maximum la vitesse, afin de garder une bonne visibilité et d'anticiper les obstacles pouvant se trouver sur la route. Les conducteurs doivent également éviter les zones boisées et limiter les déplacements aux trajets strictement nécessaires. Avant tout départ, il est conseillé de vérifier l'état du réseau routier et les bulletins météo, et de prévenir un proche de son itinéraire et de l'heure prévue d'arrivée.
Les activités nautiques sont strictement déconseillées. La DGPC rappelle qu'il est dangereux de s'approcher des bords de mer, lacs ou fleuves, et met en garde contre toute sortie en mer ou en rivière durant la période concernée.
Les professionnels du bâtiment et de la construction sont également concernés par ces alertes : il leur est recommandé de sécuriser les grues et les équipements, afin d'éviter tout accident lié aux rafales de vent.
La DGPC souligne que ces mesures doivent être appliquées par l'ensemble de la population, car les vents violents peuvent entraîner des accidents graves, tant domestiques que routiers. Elle insiste sur la vigilance collective et invite les citoyens à signaler immédiatement toute situation dangereuse à ses services afin d'intervenir rapidement.


Appel à la prudence.

Ces alertes interviennent dans un contexte où plusieurs wilayas ont déjà été confrontées à des conditions climatiques difficiles ces dernières semaines. Les rafales exceptionnelles et les précipitations récurrentes ont déjà provoqué des coupures d'électricité, des dégâts matériels et des perturbations du trafic dans certaines régions. La combinaison des vents violents et de ces conditions météorologiques rend la prudence d'autant plus cruciale.
Enfin, la DGPC rappelle que le respect des consignes de prévention et de sécurité est le meilleur moyen de protéger les citoyens, leurs biens et d'éviter des situations d'urgence. Elle exhorte chacun à prendre au sérieux cette vigilance météorologique et à appliquer rigoureusement les mesures préconisées pour traverser cette période critique sans incidents.
Par ailleurs, l'Office national de météorologie (ONM) a émis un bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau de vigilance « Orange », concernant plusieurs wilayas du pays. Les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Naâma et El Bayadh sont concernées par des vents d'ouest à sud-ouest, soufflant à 60-80 km/h, pouvant parfois atteindre 90 à 100 km/h, et ce jusqu'à jeudi 12h au moins.
Les wilayas de Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Aïn Defla, Blida, Médéa et Bouira sont également touchées par des vents d'ouest à sud-ouest estimés entre 60 et 80 km/h, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h, aujourd'hui de 14h à 21h, avec des rafales pouvant atteindre 100 à 120 km/h sur les wilayas côtières.
Le BMS concerne aussi les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tébessa et Biskra, avec des vents d'ouest à sud-ouest soufflant à 60-80 km/h, pouvant atteindre 90 km/h, et s'intensifiant en rafales à 100-120 km/h, de mercredi 19h à jeudi 1h, notamment sur les wilayas côtières et les Aurès.
Enfin, dans les wilayas de M'sila, Djelfa, Laghouat et Ouled Djellal, les vents souffleront d'ouest à sud-ouest avec des vitesses comprises entre 60 et 70 km/h, atteignant parfois 90 km/h, de mercredi 15h à jeudi 12h au moins.

Aymen D.

BÉJAÏA

Plusieurs centaines de foyers privés d'électricité

PLUSIEURS centaines de foyers ont été privés d'électricité avant-hier à Béjaïa suite à une violente tempête hivernale. Parmi les localités les plus touchées, figurent les communes d'Ouzellaguen, Gouraya, Draâ El-Caïd, Amizour, Toudja, Oued-Ghir et Kherrata.
« Les intempéries exceptionnelles qu'a connues la wilaya de Béjaïa durant la nuit du 25 au 26 janvier, marquées par des vents violents avec des rafales atteignant les 100 km/h, ont occasionné des perturbations temporaires de l'alimentation en énergie électrique dans certaines localités de la wilaya », indique la cellule de communication de Sonelgaz.
Les perturbations enregistrées ont été causées principalement par la violence des vents, qui a entraîné la rupture et la chute de plusieurs conducteurs moyenne et basse tension, endommagé certains équipements électriques et provoqué la chute de supports basse tension.
La société a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels, avec plus de 15 équipes spécialisées et près de 30 véhicules, dont des camions équipés. « Ces moyens ont même été renforcés par l'appui d'entreprises sous-traitantes, dans l'objectif d'assurer une intervention rapide, sécurisée et efficace », indique la même source.
Et d'ajouter : « Dès les premiers signalements, Sonelgaz-Distribution de Béjaïa a activé son plan spécial d'intervention, en renforçant les dispositifs opérationnels à travers la wilaya. Les équipes techniques ont été mobilisées 24h/24 et œuvré sans relâche à rétablir l'alimentation électrique dans les meilleurs délais, malgré des conditions climatiques particulièrement difficiles ». Notons que Météo Algérie a annoncé hier, dans un bulletin météo spécial, de nouvelles intempéries accompagnées de vents violents dans plusieurs wilayas du centre du pays, dont Béjaïa, avec des rafales atteignant 85 km/h hier soir et jusqu'à 120 km/h durant la journée d'aujourd'hui. Par ailleurs, des troncs d'arbres ont été arrachés par les rafales, perturbant par endroits le trafic automobile, notamment sur la RN75 à Merdj Ouamane (Amizour), sur la RN12 au sens unique d'El Kseur, et à Aït Anane (Darguina). Un mur extérieur d'une vieille maison a également cédé à Kherrata, tandis que le trafic ferroviaire a été momentanément suspendu dans la matinée en raison de chutes de troncs d'arbres sur la voie ferrée entre El Kseur et Sidi-Aïch. Enfin, un arbre situé juste en face de la bibliothèque centrale du campus Targa Ouzemour (Université Abderrahmane Mira de Béjaïa) a été déraciné.

N. Bensalem

FACE AUX MENACES AMÉRICAINES CONTRE L'IRAN

Le Hezbollah affirme ne pas rester neutre

Dans le contexte d'une éventuelle intervention américaine en Iran, Naïm Kassem met en garde contre une guerre régionale et rejette toute idée de capitulation. Cette position s'accompagne d'un message de solidarité politique et idéologique avec Téhéran.



Le secrétaire général du Hezbollah, Naïm Qassem, a affirmé le 26 janvier que son mouvement ne resterait pas neutre face aux menaces américaines visant l'Iran, tout en se gardant de préciser la nature d'une éventuelle riposte. Dans une allocution diffusée par la chaîne Al-Manar, il a déclaré que ces menaces concernaient directement le Hezbollah, soulignant que le parti se réservait « toute latitude » pour agir en fonction de l'évolution de la situation. Une déclaration faite devant une foule rassemblée en nombre dans plusieurs localités chiites. Oscillant entre fermeté et prudence, Naïm Qassem a expliqué que le Hezbollah pourrait « intervenir ou ne pas intervenir » en cas d'escalade militaire impliquant Téhéran, alors que les tensions régionales s'intensifient après l'annonce par le président américain Donald Trump de l'envoi d'une importante force navale dans le Golfe. Le doigt sur la gâchette ? Selon le chef du parti chiite, des médiateurs évoquent différents scénarios d'attaque, visant l'Iran, le Hezbollah ou les deux simultanément. Affaibli militairement par ses affrontements passés avec Israël et par les lourdes pertes subies ces dernières années, le Hezbollah insiste néanmoins sur sa détermination à se défendre. Naïm Qassem a rejeté l'argument du déséquilibre des forces, estimant que la résistance ne se réduit pas aux rapports de force militaires, mais s'inscrit dans une volonté politique et populaire. Il a également averti qu'une guerre contre l'Iran risquerait d'embraser l'ensemble de la région. Sur le plan intérieur libanais, il a critiqué les partisans du monopole étatique des armes, qu'il accuse de servir un projet « américano-israélien », tandis que le mouvement continue de refuser tout désarmement au nord du Litani. La déclaration s'inscrit dans une démonstration de solidarité avec l'Iran, appuyée par des responsables religieux et politiques libanais, tandis que Téhéran a salué la « position honorable » du Liban.

R. I.

LE PRIX DE L'OR DÉPASSE 5 100 DOLLARS L'ONCE

Un sommet historique sur fond d'incertitudes géopolitiques

FACE à une instabilité géopolitique croissante et à des décisions américaines controversées, l'or s'impose plus que jamais comme une valeur refuge mondiale. Son cours vient de franchir 5 100 dollars l'once, un niveau qui reflète un basculement plus large du système économique international. Le marché de l'or continue son envolée à un rythme impressionnant. Le 26 janvier, le contrat à terme pour février a franchi la barre symbolique des 5 100 dollars pour une once troy (soit environ 31,1 grammes), atteignant un nouveau record historique. Ce mouvement à la hausse s'inscrit dans une tendance de fond débutée fin 2025, nourrie par une combinaison de facteurs. La baisse du dollar américain, qui recule face aux principales devises, rend l'or plus accessible aux acheteurs étrangers. Dans le même temps, les investisseurs cherchent à se protéger face à une conjoncture marquée par des tensions multiples, allant de la situation en Venezuela à celle du Groenland, en passant par l'Iran. Selon le Financial Times, le métal jaune s'oriente vers son meilleur mois depuis plus de quarante ans, avec une hausse de 18 % en janvier. Ces niveaux inédits rappellent ceux atteints lors des précédentes grandes crises : en 2008 pendant la crise financière, ou en 2020, en pleine pandémie. La politique de Washington alimente l'instabilité Les analystes s'accordent à dire que les décisions récentes de l'administration Trump jouent un rôle déterminant dans ce climat d'incertitude. Les tentatives de prise de contrôle sur la Réserve fédérale, l'intervention militaire au Venezuela ou encore les revendications sur le Groenland ont suscité de fortes inquiétudes s'agissant de la stabilité de la gouvernance américaine. À cela s'ajoutent des doutes persistants sur l'indépendance des institutions économiques américaines. Le Financial Times rappelle que le président de la Fed, Jay Powell, fait l'objet d'une enquête, ce qui accentue la méfiance envers le système financier américain. Face à ces signaux négatifs, l'or apparaît plus que jamais comme une valeur refuge. La dynamique reste forte : en 2025, le métal a progressé de plus de 60 %, tandis que l'argent connaissait une envolée de 150 %. Certains analystes tablaient initialement sur un plafond à 5 000 dollars pour 2026, mais la réalité a déjà dépassé ces prévisions. Désormais, les regards se tournent vers un nouveau cap : 6 000 dollars, voire davantage. La vision russe est encore plus optimiste. Interrogé par les médias locaux, Aleksandr Shepelev, expert chez BKS Mir Investments, estime que le prix de l'or pourrait atteindre 10 000 dollars l'once « dans les trois à quatre prochaines années », si la pression géopolitique persiste et si la confiance dans le dollar continue de s'éroder. Une hausse stratégique pour la Russie La Russie tire pleinement parti de cette conjoncture favorable. Ses réserves officielles d'or atteignent début 2026 74,8 millions d'onces troy — soit environ 2 326,54 tonnes — pour une valeur estimée à 326,5 milliards de dollars, contre 195,7 milliards un an auparavant. Contrairement aux avoirs gelés en Occident, ces réserves restent mobilisables, que ce soit par leur vente directe ou leur utilisation comme garantie financière. Les banques centrales, quant à elles, poursuivent leur stratégie de diversification hors dollar. Le Financial Times précise que l'or est devenu en 2025 la deuxième réserve mondiale après le billet vert. Les investissements dans les fonds indexés sur l'or (ETF) ont atteint 89 milliards de dollars, un niveau record. D'autres métaux précieux connaissent eux aussi une forte progression. Le platine a par exemple franchi 2 840 dollars l'once, en hausse de 1,5 %. Plus largement, le bitcoin, jugé plus spéculatif, enregistre un léger repli. Enfin, les tensions sur les marchés obligataires japonais et la chute du yen ont amplifié la tendance à la hausse. Comme l'explique un analyste de BNP Paribas Wealth Management, « les métaux précieux se renforcent souvent quand le dollar faiblit ». Dans ce contexte, l'or retrouve une place centrale dans les stratégies économiques.

R. I.

FROID POLAIRE AUX ETATS-UNIS

Plus de 800 000 foyers sans électricité

DES MILLIONS d'Américains ont affronté hier lundi une vague de froid polaire qui aggrave les conséquences d'une tempête ayant causé la mort d'au moins 21 personnes et privé d'électricité plus de 800 000 foyers.
Dans la région des Grands Lacs, dans le nord des Etats-Unis, les habitants se sont réveillés avec des températures extrêmes, sous les -20 C, et jusqu'à -30 degrés dans des secteurs du Minnesota et du Wisconsin (nord) selon le service météorologique national (NWS).
Ces températures doivent encore chuter dans les prochains jours sous l'action d'une masse d'air arctique, notamment dans des régions du centre du pays, où le ressenti pourrait atteindre -45 C.
A travers le pays, d'importantes chutes de neige - plus de 30 centimètres dans une vingtaine d'Etats américains - ont entraîné des coupures d'électricité.
Selon le site spécialisé PowerOutage.com, quelque 820 000 clients étaient toujours sans courant lundi matin, principalement dans le sud des Etats-Unis, où la glace a fait tomber des lignes électriques. Près de 250 000 personnes sont touchées dans le Tennessee et plus de 150 000 dans le Mississippi.

CONFLIT AU SOUDAN

Plus de 3 millions de déplacés rentrés chez eux

PLUS de trois millions de Soudanais déplacés par près de trois ans de conflit sont rentrés chez eux, a indiqué, hier lundi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).
Selon un rapport de l'OIM, 3,3 millions de déplacés Soudanais sont rentrés chez eux à fin novembre 2025. Cette accélération des retours intervient après une vaste offensive lancée fin 2024 par l'armée soudanaise pour reprendre des régions du centre tombées aux mains des Forces de soutien rapide (FSR).
La campagne s'est conclue par la reprise de Khartoum en mars 2025, incitant de nombreuses familles à rentrer.
Plus des trois quarts des personnes revenues étaient déplacées à l'intérieur du pays, tandis que 17% sont rentrées depuis l'étranger, a précisé l'OIM.
Khartoum a enregistré le plus grand nombre de retours - environ 1,4 million de personnes -, suivie par l'Etat d'Al-Jazira, où près de 1,1 million de personnes sont revenues.
Depuis avril 2023, le Soudan est plongé dans une guerre dévastatrice opposant l'armée aux paramilitaires des FSR.
Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué une crise humanitaire majeure.
Au plus fort des affrontements, environ 14 millions de personnes avaient été contraintes de fuir, à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

INTEMPÉRIES À TIZI OUZOU

Plusieurs désagréments signalés

Les intempéries qu'a connues la wilaya de Tizi Ouzou ces derniers jours, notamment durant la nuit du 25 au 26 janvier, marquées par des pluies torrentielles, des vents violents et une multitude de coups de tonnerre successifs, n'ont pas été sans conséquences fâcheuses.



À Aïn El Hammam, pour ne citer que cette localité, la circulation automobile a connu, hier, une sérieuse perturbation à l'entrée ouest de la ville. Cette situation est due à un important affaissement de la chaussée survenu au niveau du lieu-dit « Tikerravine », provoquant la formation d'un énorme cratère. Par malheur, celui-ci s'est rapidement rempli d'eau à la suite de la rupture d'une conduite d'alimentation en eau potable (AEP).

Face à cette situation que l'on peut qualifier d'« ubuesque », plusieurs automobilistes se sont retrouvés immobilisés, tandis que des piétons, parmi lesquels des lycéens, ont été contraints de patienter longuement dans une position d'attente inconfortable. Certains élèves n'ont d'ailleurs pas pu rejoindre, à l'heure convenue, leur établissement, pourtant situé à proximité du lieu du sinistre.

Il faut rappeler que cet axe routier est considéré comme stratégique : par le côté ouest, il mène directement vers Larbaâ Nath Irathen et, par l'est, vers d'autres localités, notamment Imssouhal. À cela s'ajoute un risque élevé d'accident, en particulier pour les automobilistes étrangers à la région, d'autant que les mesures de sécurisation, même provisoires, n'ont pas été mises en place, telles que l'installation de panneaux signalant l'affaissement de la chaussée.

Dans la commune de Ouaguenoun, la route reliant le village de Djebla au chef-lieu communal de Tikobaïn a été coupée au lieu-dit Augni-Bougdal, suite au débordement de l'oued. La crue a largement inondé le pont assurant la circulation automobile et piétonnière.

La région d'Iferhounène, connue pour sa haute altitude, n'a pas été épargnée non plus. Une voiture circulant sur la RN15 s'est retrouvée coincée à un endroit de l'axe routier. Toutefois, selon un communiqué de l'APC d'Iferhounène, les services compétents, en collaboration avec d'autres intervenants, ont réussi à dégager le véhicule. Le même communiqué fait état de la chute de deux arbres, rapidement dégagés de la route. Par ailleurs, plusieurs coupures d'électricité ont été enregistrées à la suite de la chute de câbles électriques. Les services de Sonelgaz sont actuellement mobilisés afin de rétablir le courant dans les plus brefs délais. Concernant les lignes de transport, le président de l'APC d'Iferhounène a assuré que toutes les dessertes sont ouvertes, notamment celle reliant Iferhounène à Aïn El Hammam.

De son côté, l'association Tariq Essalama (Sécurité routière) a lancé une alerte concernant un danger imminent menaçant la station de bus de Boukhalfa. « En raison des vents violents enregistrés actuellement, un grand danger menace la station de bus de Boukhalfa », indique l'association dans son communiqué. « De grands arbres, situés à proximité de la station, présentent un risque élevé de chute, ce qui pourrait mettre en danger les bus ainsi que les voyageurs. Cette situation constitue une menace sérieuse pour la sécurité publique. Nous appelons les autorités compétentes, notamment les services des forêts et de la Protection civile, à intervenir en urgence afin d'évaluer et d'éliminer ce danger avant qu'un accident grave ne se produise », précisent les rédacteurs du communiqué. Enfin, la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz (DDEG) de Tizi Ouzou a assuré : « Suite aux perturbations météorologiques récentes ayant affecté la wilaya, caractérisées par de fortes pluies et des vents violents, toutes les mesures préventives nécessaires ont été mises en place afin de garantir la continuité et la qualité des services. »

Saïd Tissegouine

COLLECTIVITÉS LOCALES À MÉDÉA

L'accent sur l'eau, les routes et les écoles

DANS le but d'étudier les projets proposés dans le cadre du programme d'appui au développement économique et social des collectivités locales et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'année 2026, une série de réunions a été présidée, hier, par le wali, Djillali Doumi, en présence du SG de wilaya, du directeur de l'administration locale et des membres de l'exécutif.

Les réunions d'arbitrage sont convoquées à l'effet de passer en revue les propositions de projets relevant du Programme d'appui au développement socio-économique des collectivités locales 2026, ainsi qu'à celles allouées aux équipements et investissements financés par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales 2026, concernant les communes relevant des daïras de Tablat, Guelb-Kébir, El-Azizia et Souagui. Pour l'étude des projets proposés par les communes, la démarche adoptée a consisté à privilégier les actions ayant un impact direct et immédiat sur l'amélioration des conditions de vie et du quotidien des citoyens. Pour ce faire, le critère de sélection est basé sur le classement des opérations selon un ordre des priorités, en accordant un intérêt particulier aux projets de développement portant sur l'alimentation en eau potable, le raccordement aux réseaux essentiels telles que les routes pour le désenclavement des populations des zones difficiles d'accès, l'extension des réseaux d'assainissement, la création d'infrastructures scolaires et à l'achèvement des projets en cours.

La démarche adoptée pour la sélection des projets locaux a d'abord été lancée au niveau local avec la participation d'organisations de la société civile pour mieux répondre aux besoins urgents et pressants exprimés par les citoyens.

A ce titre, le wali a ordonné aux responsables locaux d'accorder la priorité aux projets ayant un impact direct et immédiat sur l'amélioration des conditions de vie des populations, étant donné que les des visites de terrain ont permis d'apprécier la situation des besoins de chaque commune à prendre en compte dans le cadre de la préparation des programmes de développement.

Nabil B.

RACCORDEMENT À L'ÉLECTRICITÉ À GHARDAÏA

Plus de 130 exploitations agricoles concernées

DANS le cadre du développement du secteur de l'agriculture à Ghardaïa, cent-trente-six exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité durant l'année 2025. C'est ce qu'a fait savoir la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). A cette occasion, Yahia Abbès, chargé de communication de Sonelgaz-Ghardaïa a indiqué que « l'opération, qui a ciblé des exploitations agricoles dans les dix communes de la wilaya, a nécessité un financement de plus de 543 millions de DA ». Soulignant également que cet investissement public, destiné à développer le secteur agricole et à accroître les superficies agricoles, représente un montage financier entre les services agricoles et Sonelgaz, dans le but de soutenir l'agriculture et mobiliser la ressource hydrique nécessaire, à travers la réalisation de forages et l'installation de pivots d'irrigation dans cette région à climat aride.

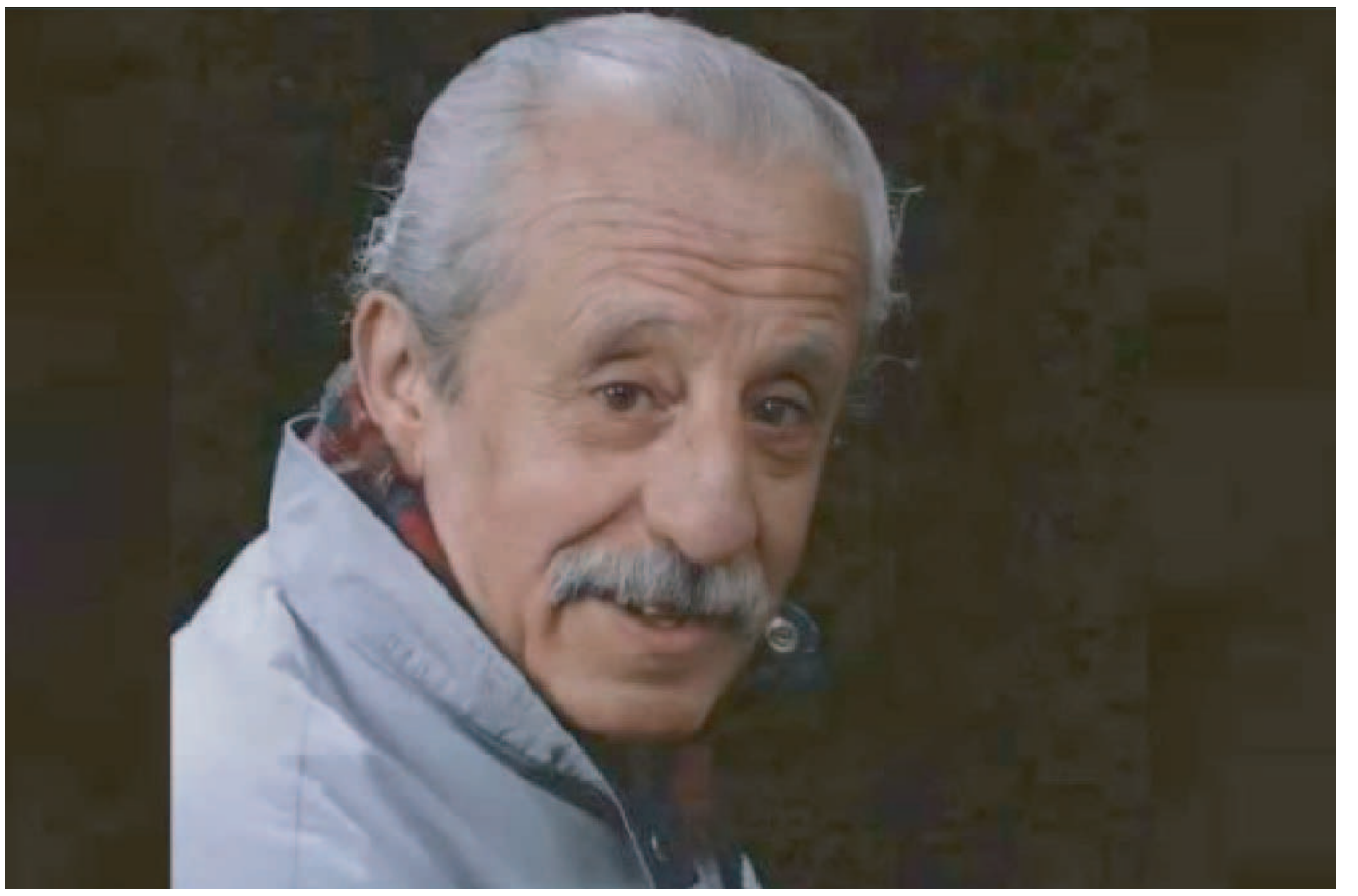
Dans le cadre de cette opération, plus de 63 km de réseau de moyenne tension et 20 km de réseau de basse tension ont été réalisés, ainsi que l'installation de 51 transformateurs électriques et de 100 branchements, a-t-il détaillé. Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner l'investissement agricole ont permis l'amélioration du choix des cultures par les agriculteurs et l'augmentation de leur production, grâce à une utilisation plus rationnelle de l'eau et l'orientation des systèmes de production vers les cultures stratégiques.

R. R.

HASSAN TIRO ET HASSAN TAXI À L'AFFICHE À ORAN

La Cinémathèque Miramar rend hommage à Rouiched

Vingt-sept ans après sa disparition, Rouiched continue d'habiter l'imaginaire collectif algérien. À l'occasion de l'anniversaire de son décès, survenu le 28 janvier 1999, la Cinémathèque d'Oran Miramar consacre une journée spéciale à l'un des visages les plus emblématiques du cinéma national, à travers la projection de deux long métrage phares de sa filmographie.



De son vrai nom Ahmed Ayad, Rouiched est né en 1921 à Alger, dans une Algérie encore colonisée. Originaire de Kabylie, il s'est imposé, au fil des décennies, comme une figure incontournable de la comédie populaire, sans jamais se limiter au simple registre humoristique. Derrière le rire, ses personnages portaient souvent une charge sociale, humaine et parfois tragique, qui confère à son œuvre une profondeur singulière.

Les rôles de Hassan Nia, Hassan Tiro ou Hassan Taxi ont fait de lui un personnage familier du grand public. Rouiched incarnait l'Algérien ordinaire, naïf en apparence, lucide en profondeur, confronté aux absurdités du quotidien et aux contradictions de son époque. Une galerie de personnages devenus des repères culturels, transmis de génération en génération.

Son pseudonyme artistique n'est pas le fruit du hasard. Le nom « Rouiched » est directement inspiré de Rachid Ksentini, monument du théâtre et du cinéma algériens, que Ahmed Ayad admirait profondément. En adoptant ce nom, il s'inscrivait dans une filiation artistique assumée, revendiquant un héritage tout en traçant sa propre voie.

Mercredi 28 janvier 2026, la Cinémathèque d'Oran Miramar propose ainsi une immersion dans cet univers singulier. Le programme s'ouvre avec Hassan Tiro, réalisé par un autre géant du septième Art algérien, Mohamed Lakhdar Hamina, suivi de Hassan Taxi de Mohamed Slim Ryad. Deux œuvres qui témoignent de la richesse du jeu de Rouiched et de sa capacité à naviguer entre comédie et tragi-comédie.

Plus qu'une simple rétrospective, cette journée-hommage tent aussi de préserver la mémoire d'un des pionniers du cinéma algérien. Rouiched n'était pas seulement un acteur populaire. Il fut un témoin de son temps, un passeur de sens et une conscience artistique qui continue, près de trois décennies après sa disparition, à interroger et à faire sourire.

A. B.

LA MANIFESTATION «LE THÉÂTRE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ» LANCÉE À ORAN

Les amphithéâtres au service de l'Art des planches

LA TROISIÈME saison de la manifestation nationale « Le théâtre au sein de l'université » a été officiellement lancée, lundi soir, à l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella. Portée par un partenariat entre les secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur, l'initiative ambitionne d'ouvrir durablement l'université aux pratiques théâtrales, tous profils d'étudiants confondus.

Au-delà des représentations, l'événement mise sur la formation, l'accompagnement pédagogique et la valorisation des talents émergents. L'université réaffirme, ainsi, son rôle de creuset culturel, où l'art devient un outil de transmission, d'engagement.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée au complexe «Docteur Taleb Mourad Selim», s'est déroulée à l'initiative de l'Université d'Oran 1 en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en présence du directeur de l'établissement universitaire, Amine Abdelmalek, ainsi que d'un parterre d'artistes, de cadres des secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur, et d'un grand nombre d'étudiants intéressés par les arts.

A cette occasion, le recteur de l'Université d'Oran 1 a souligné, dans son allocution, l'importance accordée par l'université au soutien des initiatives culturelles et artistiques, rappelant le renforcement de l'établissement par la création d'un Institut des arts, auparavant simple département rattaché à la Faculté des lettres et des arts.



Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, constitue une initiative destinée aux étudiants afin de leur permettre l'accès aux activités culturelles, la participation aux différentes manifestations, l'accompagnement des étudiants de l'Institut des arts dans la réalisation de leurs mémoires, ainsi que la mise à profit des différentes structures culturelles, a précisé le chef du service des activités culturelles et des manifestations à la Direction de la culture et des arts d'Oran, Noureddine Mekhaïssi.

L'initiative «Le théâtre au sein de l'université», qui concerne les étudiants de toutes spécialités, vise à découvrir les talents dans divers domaines de la création et à les encourager à s'engager dans le champ culturel, a indiqué le président du comité d'encadrement de cette manifestation, le professeur Aïssa Ras El Ma, également directeur de l'Institut des arts de l'Université d'Oran 1.

Cette saison a été inaugurée par la pièce théâtrale «Avant la lumière», produite par la troupe «Le Nouveau Théâtre» relevant de l'Institut précité, écrite et mise en scène par l'étudiant universitaire Yahia Benhammou.

L'œuvre aborde le crime odieux perpétré par l'organisation terroriste de l'Armée secrète française (OAS) sur la place Tahtaha, dans le quartier de la Ville Nouvelle à Oran, le 28 février 1962, à travers l'explosion de deux voitures piégées, ayant causé la mort de dizaines d'Algériens et fait des centaines de blessés.

Une autre représentation théâtrale intitulée «L'art et la pourriture», mise en scène par Ahmed Aouni, a également été présentée, en plus de l'exposition de différents décors de spectacles produits par la troupe «Le Nouveau Théâtre», ainsi que des distinctions obtenues lors de diverses manifestations culturelles.

Dans le cadre de cette troisième édition, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin de l'année universitaire, plusieurs ateliers de formation dans les différents métiers du théâtre ont été programmés au profit des étudiants par l'Institut des arts, ainsi que des représentations théâtrales au niveau des résidences universitaires, des établissements universitaires d'Oran et des structures culturelles.

A. B. / Agence

Après Luca Zidane, deux nouveaux binationaux testés comme gardien ?

Le chantier au poste de gardien de but en équipe d'Algérie est loin d'être refermé. L'après-Raïs M'Bolhi continue de susciter de nombreuses interrogations, et à moins de six mois de la Coupe du monde 2026, le sélectionneur Vladimir Petkovic doit composer avec un vivier limité et des certitudes fragiles. Une situation qui pousse la FAF à explorer de nouvelles pistes, notamment du côté des binationaux.



Arrivé en sélection en octobre et titulaire lors de la CAN 2025, Luca Zidane quitte la compétition avec un bilan contrasté. Globalement solide lors du premier tour et du huitième de finale, le portier algérien a toutefois bénéficié d'une défense très protectrice, qui l'a relativement peu exposé. En revanche, sa prestation face au Nigeria en quart de finale a été plus critiquée, notamment sur le but de Victor Osimhen. Sans être disqualifié, Luca Zidane, qui doit purger deux matchs de suspension, n'a pas totalement dissipé les doutes et reste perfectible dans un rôle de numéro un. Derrière le portier de Grenade, la situation s'est encore compliquée après la CAN. Oussama Benbot (USM Alger) a annoncé sa retraite internationale, sans doute frustré par la décision de Petkovic d'aligner Anthony Mandréa lors du match sans enjeu face à la Guinée Equatoriale. D'autres profils issus du championnat local, comme Zakaria Bouhalfaya (CS Constantine) ou Farid Chaâl (CR Belouizdad), ne semblent pas offrir les garanties suffisantes à ce niveau. De son côté, Alexis Guendouz, titulaire avant la CAN mais absent pour blessure, reste une option crédible mais fragile physiquement.

Quant à Anthony Mandréa, ses 21 sélections n'ont pas convaincu. Son statut de joueur de National 1 que Petkovic avait initialement jugé incompatible avec la sélection avant de le rappeler pour la CAN – et ses prestations jugées insuffisantes ont fini par entamer sa crédibilité.

ABDULLAH LAIDANI ET MELVIN MASTIL BIENTÔT AVEC L'ALGÉRIE ?

Face à ce constat préoccupant, deux nouveaux profils sont à l'étude, selon Dzair Foot, avec une possible convocation dès le stage de mars. Le premier se nomme Abdullah Laidani, 22 ans, 1,95 m, récemment transféré à Modena en Serie B italienne. Son nom circulait déjà à Sidi Moussa ces derniers mois. Le second est Melvin Mastil, 25 ans, 1,94 m, gardien du Stade Nyonnais en Challenge League suisse (D2). « C'est le pays de mes origines, le pays de mon grand-père. Représenter l'Algérie serait une grande fierté », a-t-il récemment glissé au micro de Blue Sport, Deux profils athlétiques, encore jeunes, susceptibles d'élargir la concurrence. Dans une logique de projection, la FAF surveille également Mohammed El Koubi (Paradou AC, U20) et Kilian Belazzoug (Stade Rennais B), passé respectivement par la sélection A' et U20. Autant de signaux montrant que le poste de gardien reste un chantier prioritaire. Les prochaines listes de Petkovic seront scrutées de près. Plus que jamais, l'Algérie cherche son gardien d'avenir.

UN EX-PACISTE QUI A UNE CHANCE RÉELLE DE JOUER LE MONDIAL 2026

Un seul rassemblement, celui de mars, c'est tout ce qui reste à Vladimir Petkovic pour faire ses choix finaux pour la Coupe du Monde 2026. Si le sélectionneur de l'Algérie a une idée concrète sur le groupe qu'il emmènera avec lui pour le Mondial 2026 l'été prochain (11 juin – 19 juillet), quelques incertitudes perdurent. Spécialement au milieu de terrain où il y a une ou deux places à prendre. Surtout que certains Fennecs ne présentent pas de certitudes. Notamment sur le plan physique. Selon nos informations, parmi les recours réels, Yacine Titraoui (22 ans) se dégage. Cela sonne comme une évidence en considération de ce que montre l'ancien pensionnaire du Paradou AC. Appelé en novembre dernier, l'actuel joueur du RC Sporting Charleroi n'a eu droit qu'à une vingtaine de minutes face au Zimbabwe avant de passer la rencontre sur le banc face à l'Arabie saoudite. Finalement, Petkovic ne l'a pas pris pour la CAN 2025 même s'il a élaboré une liste de 28 Verts. Le driver a-t-il pour autant passé un trait sur son nom ? On apprend que non. En effet, Titraoui intéresse toujours le successeur de Djamel Belmadi qui voit en lui du potentiel. D'ailleurs, il pourrait le rappeler dès mars prochain. Pour l'occasion, on peut s'attendre à un "squad" un peu élargi pour donner l'opportunité à un maximum d'éléments. Lors de la CAN 2025, le milieu de terrain a affiché quelques faiblesses. Notamment avec le forfait d'Ismaël Bennacer qui était revenu à un certain niveau avant de se reblesser. Les soucis physiques d'Isma, blessé – une nouvelle fois – dimanche avec le Dinamo Zagreb où l'AC Milan l'a prêté, font que Petkovic craigne de ne pas pouvoir compter sur lui en Coupe du Monde. Dès lors, il faut lui trouver des suppléants qui sont dans le même registre. Et c'est Titraoui qui se dégage dans le profiling.

On voit chaque week-end avec son club qu'il peut apporter de la verticalité dans le jeu avec son gabarit petit et explosif doté d'un centre de gravité assez bas qui permet de changer le tempo et faire mal au bloc adverse. On est – toute proportion gardée – un peu dans le même style que Xavi et Iniesta avec des transmissions léchées et pertinentes.

Mandrea, « La Coupe du Monde, c'est mon but ultime »

LE GARDIEN international algérien Anthony Mandrea a clarifié sa position et ses ambitions avec l'équipe nationale, dans un contexte marqué par de nombreux débats autour de la hiérarchie des gardiens. Malgré les interrogations persistantes et la concurrence accrue, le portier du SM Caen affiche une détermination intacte à poursuivre son aventure avec les Verts.

Dans un entretien accordé au média français Actu.fr, Mandréa a tenu un discours clair et sans ambiguïté : « La Coupe du Monde, c'est mon but ultime aujourd'hui, après avoir participé à la Coupe d'Afrique ». Son parcours récent avec la sélection algérienne reste pour le moins singulier. Évoluant en troisième division française, Mandrea a pourtant été convoqué contre toute attente pour la Coupe d'Afrique des Nations, prenant part au match de phase de groupes face à la Guinée équatoriale, alors que l'Algérie avait déjà assuré sa qualification au tour suivant. « Quand j'ai appris que j'étais sélectionné, ça a été une sorte de récompense pour tous mes efforts, » a-t-il déclaré.

Toutefois, la situation a évolué avec l'arrivée de Luca Zidane en sélection. Ce dernier s'est rapidement imposé comme le choix numéro un de Vladimir Petković dans la hiérarchie des gardiens. Présent lors des rendez-vous majeurs de la précédente CAN, Zidane a livré des prestations jugées très encourageantes, gagnant la confiance du staff technique et s'installant durablement comme titulaire. Sur le plan sportif, le gardien algérien reste concentré sur ses performances en club. Récemment, il s'est illustré avec Caen en réalisant plusieurs parades décisives face à Quevilly, confirmant sa bonne forme actuelle.

« Le premier grand défi, c'est la montée. On essaie de ramener le club là où il doit être, » a confié le joueur. Un signal positif, alors que Mandréa sait que seule la régularité pourra lui permettre de rester dans les plans de la sélection, même dans un rôle secondaire derrière le fils de Zizou.



CAN 2026 (TOUR PRINCIPAL - GR.1)

L'Algérie bat l'Angola 27-22 et passe en demi-finales

La sélection algérienne masculine de handball a composté son billet pour les demi-finales, en battant son homologue angolaise sur le score de 27 à 22 (mi-temps: 14-10), en match comptant pour la deuxième et dernière journée du Groupe 1 du Tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), groupe 1, disputée mardi à Kigali. Le Sept national était dans l'obligation de réaliser une victoire avec au moins trois buts d'écart pour espérer une qualification en demi-finales, chose faite grâce à la très grande performance de l'arrière droit Amine Abdi, élu meilleur joueur du match.



Il fallait se réveiller tôt pour suivre le dernier match de la sélection algérienne de hand ball au tour principal. Un match à quitte ou double contre l'Angola. En plus de la victoire, il fallait que les Verts gagnent par plus de 3 buts d'écart pour voir le chemin des demi-finales s'ouvrir à eux. C'est chose faite puisqu'Abdi (MVP du match) et ses coéquipiers l'ont emporté 27-22. L'Algérie entame bien la rencontre. Sur le plan offensif, les Verts répondent présents grâce à Ayoub Abdi, auteur d'une série de buts. En revanche, défensivement, plusieurs insuffisances subsistent et permettent aux Angolais de rester proches au tableau d'affichage. Ces failles offrent même à l'Angola un court avantage. Heureusement, Abdi et Benhalima réagissent rapidement et rétablissent la situation. Malgré quelques déchets techniques et des pertes de balle, Hichem Daoud et ses partenaires poursuivent leurs efforts et creusent l'écart. L'objectif d'une victoire avec plus de trois buts d'avance semble atteignable. À souligner également la solidité défensive de Bouakaz ainsi que l'excellente prestation du gardien algérien Merouan Bouziane, qui conserve l'écart nécessaire pour se rapprocher des demi-finales. À la pause, les Verts sont sur la bonne voie pour la qualification et mènent 14-10. En seconde période, l'Angola revient avec une défense plus agressive et plus haute. Malgré les espaces laissés, les Algériens peinent à en tirer profit. Leur manque d'efficacité offensive relance les Angolais, qui restent au contact au score. Les transitions algériennes disparaissent peu à peu et l'avance se réduit considérablement, passant de (+5) à seulement (+1). L'Algérie est dans la difficulté. Un temps faible exploité par les Palancas Negras. Mais la défense angolaise, très engagée est énergivore. Elle finit par perdre en lucidité, ce qui permet aux Algériens de reprendre le contrôle du match et de s'imposer progressivement. À quatre minutes de la fin, l'Algérie reprend une avance de cinq buts et reste bien positionnée pour atteindre son objectif. Le match se termine par un score de 27-22. Un écart de 5 buts qui permet aux Fennecs de continuer la compétition en demi-finale et de se qualifier pour la 18ème fois de son histoire à une coupe du monde. Celle-ci se déroulera en 2027, en Allemagne. Avec 8 buts sur 14 tentatives, Ayoub Abdi est MVP du match.

CAN : 18 supporters sénégalais emprisonnés au Maroc

ABORDANT la question des 18 supporters interpellés lors de la finale de la CAN, et qui se trouvent actuellement dans les geôles du royaume marocain, le président Fall a assuré que la Fédération sénégalaise a chargé des avocats pour suivre de très près le dossier en relation avec le «12e Gaïndé» (ndlr : «12e Gaïndé» désigne le surnom donné aux supporters de l'équipe nationale de football du Sénégal, les « Lions de la Téranga ». Le terme « Gaïndé » signifie « Lion » en wolof, faisant référence à l'équipe, tandis que le « 12e » représente le rôle du public comme un joueur supplémentaire, similaire au concept du «12e homme ». Le procès des dix-huit supporters a été reporté au 29 janvier après son ouverture, jeudi, devant un tribunal de Rabat. Par ailleurs, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Abdoulaye Fall, a été porté en triomphe par les populations de Bambey (centre), sa ville natale, après le sacre de l'équipe nationale du Sénégal lors de la finale de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), a constaté l'APS.sn. «Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer un des nôtres, un digne fils de Bambey et du Sénégal tout entier. Abdoulaye Fall, avant d'être président de la Fédération sénégalaise de football, est un serviteur de la nation, a déclaré la déléguée générale à l'Entrepreneuriat rapide des Femmes et des Jeunes, Aissatou Mbodji, native de Bambey.



RAFAEL LOUZAN UTILISE LES INCIDENTS DE LA CAN POUR ANNONCER LA FINALE DU MONDIAL 2030 EN ESPAGNE !

Le débat autour de l'organisation de la finale de la Coupe du monde 2030 vient de connaître un nouveau tournant. Rafael Louzán, président de la Fédération espagnole (RFEF), a assuré que la finale du tournoi, coorganisé par l'Espagne, le Portugal et le Maroc, se disputera en Espagne. Une annonce forte, faite publiquement lors de la cérémonie des prix de l'Association de la Presse Sportive de Madrid.

« L'Espagne dispose d'une capacité organisationnelle prouvée depuis de très nombreuses années. Elle sera le pays leader de ce Mondial 2030 et c'est ici que se jouera la finale de la Coupe du monde », a affirmé Louzán lundi, sans ambiguïté. Reste à savoir s'il s'agit d'une réelle information ou si le dirigeant visait avant tout à réaliser un effet d'annonce devant son auditoire. Une chose est sûre : de l'autre côté de la Méditerranée, cette déclaration va faire du bruit dans la mesure où le Maroc et l'Espagne sont en compétition pour accueillir la finale de la Coupe du monde 2030 depuis plusieurs mois. Pour appuyer son propos, le dirigeant espagnol n'a pas hésité à faire référence aux problèmes organisationnels observés lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations disputée au Maroc. S'il a reconnu les efforts et les investissements du Royaume, Louzán a également souligné certains incidents qui, selon lui, ont nui à l'image globale du football. « Le Maroc est en pleine transformation à tous les niveaux, avec des stades magnifiques. Il faut reconnaître ce qui a été bien fait. Mais lors de la Coupe d'Afrique, nous avons aussi vu des scènes qui ont porté préjudice à l'image du football mondial », a-t-il glissé, appuyant malicieusement là où ça fait mal. Une sortie qui intervient alors que la CAN 2025 a été marquée par de fortes tensions, notamment autour de l'arbitrage, de la sécurité et de plusieurs incidents extra-sportifs, en particulier lors de la finale Sénégal-Maroc. En s'appuyant sur les incidents de la CAN pour justifier le leadership espagnol et l'organisation de la finale sur son sol, Rafael Louzán envoie un message clair, autant sportif que politique. Dans un contexte déjà tendu après la CAN 2025, ces propos risquent de raviver les débats au Maroc, où l'accueil de la finale du Mondial 2030 est perçu comme un symbole majeur. Une polémique de plus qui montre que, bien au-delà du terrain, les enjeux autour du football restent profondément stratégiques.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LAWILAYA DE BISKRA
NIF:408015000007086
UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03./2026

La direction des travaux publics de la wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

LOT N° 01: ETUDE D'EXPERTISE DES OUVRAGES D'ART SUR RN 03 AU (PK 336+400, PK 336+500, PK 336+550, ET PK 336+600)
LOT N° 02 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 116 DU PK 00+000 AU PK 28+000 (TOLGA VERS LIMITE WILAYA OULED DJELLALE)
LOT N° 03 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 46A DU PK 124+700 AU PK 151+700 (BIR NAAM-MDOUKEL)
LOT N° 04 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 03 DU PK 277+000 AU PK 283+000
LOT N° 05 :ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 87 DU PK 146+500 AU PK 154+500
LOT N° 06 : ETUDE DE RESORPTION DEUX(2) POINTS NOIRS SUR RN 116 PK 08+050 ET PK 02+700

DANS LE CADRE DE L'OPERATION : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES (EXERCICE 2026).

Conditions de participation :

✓ **NB : LA PARTICIPATION EN GROUPEMENT DES BET N'EST PAS AUTORISEE.**

Ne sont éligibles à cet appel d'offres que les entreprises satisfaisant obligatoirement les conditions minimales suivantes :

LOT N°01: ETUDE D'EXPERTISE DES OUVRAGES D'ART SUR RN 03 AU (PK 336+400, PK 336+500, PK 336+550, ET PK 336+600)

- ✓ Seules les BET agrée par MTP et ayant pour activités d'études spécialisés dans le domaine des études d'ouvrages d'art codes : 1206
- ✓ ayant réalisé au moins des études de réalisation ou études d'expertise pour deux (02) ouvrages d'art.
- ✓ En matière d'encadrement technique : avoir au moins un ingénieur en travaux publics ou génie civil option voie en ouvrage d'art ayant une expérience professionnelle dans le domaine au moins 15 ans pour assurer la mission de chef de mission.

 L'expérience sera justifiée par la présentation d'attestation de travail délivrée par l'employeur ou par plusieurs employeurs accompagnée de la dernière déclaration aux services de la CNAS. Ce cadre technique ne fera pas l'objet de notation au niveau des critères de notation.

LOT N° 02 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 116 DU PK 00+000 AU PK 28+000 (TOLGA VERS LIMITE WILAYA OULED DJELLALE)
LOT N° 03 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 46A DU PK 124+700 AU PK 151+700 (BIR NAAM-MDOUKEL)
LOT N° 04 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 03 DU PK 277+000 AU PK 283+000
LOT N° 05 : ETUDE D'EXPERTISE DE LA RN 87 DU PK 146+500 AU PK 154+500

- ✓ Les BET agréés par MTP et ayant pour activités d'études spécialisés dans le domaine des études des routes
- ✓ Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années (2015-2025) (présentation d'une attestation de bonne exécution des études d'expertise délivrée par un maitre d'ouvrage public obligatoire) au moins un (01) projet d'expertise des routes.
- ✓ L'expérience de l'ingénieur chef de mission sera justifiée par la présentation d'attestation de travail délivrée par l'employeur ou par plusieurs employeurs accompagnée de la dernière déclaration aux services de la CNAS.

LOT N° 06 : ETUDE DE RESORPTION DEUX(2) POINTS NOIRS SUR RN 116 PK 08+050 ET PK 02+700

1. Agrément et domaine d'activité

- Être un Bureau d'Études Techniques (BET) agréé par le Ministère des Travaux Publics et des infrastructures de base (MTPIB).

2. Expérience spécifique dans l'étude :

Le soumissionnaire doit présenter durant les dix (10) dernières années (2015-2025):

- Au moins deux (02) attestations de bonne exécution, délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.
- Ces attestations doivent concerner exclusivement :
 - o des études d'aménagement de carrefours giratoires, ou
 - o des études de traitement de points noirs (zones accidentogènes),

 ou toute intervention similaire démontrant la maîtrise technique dans ces spécialités.

3. Justification de l'expérience professionnelle

L'expérience du personnel ou de l'entité devra être justifiée par la présentation :

- d'une ou plusieurs attestations de travail, délivrées par l'employeur ou les employeurs précédents ;
- accompagnées obligatoirement de la dernière déclaration CNAS, attestant de la régularité de la situation du soumissionnaire ou de ses effectifs.

NB : Si l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Pour le lot 01 : Le soumissionnaire pré qualifié techniquement et ayant l'offre financière la moins disante et la plus avantageuse économiquement dans ce LOT.

Pour les lots 02-03-04 et 05 : le soumissionnaire peut soumissionner pour un (01) ou les quatre (04) lots, et l'attribution se fera pour un (01) ou pour deux (02) lots maximum

Pour le lot 06 : Le soumissionnaire pré qualifié techniquement et ayant l'offre financière la moins disante et la plus avantageuse économiquement dans ce LOT.

NB : Si L'une De Ces Conditions N'est Pas Satisfaite, L'offre Sera Rejetée Systématiquement.

Les BET intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de **LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA** (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).

Les offres doivent comporte un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de **LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA** (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna), ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, portant la mention :

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° ……/2026 pour :
ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES (EXERCICE 2026).
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION »

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 11H00, le **10 ème jour** À compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP, les journaux nationaux ou la presse électronique.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de la durée de préparation des offres augmentée par**90 jours**, à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment :

OFFRE CANDIDATURE(SELON L'ARTICLE 6.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles **75 et 89du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.**
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il si agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
- est inscrit au registre de commerce, en relation avec l'objet du marché ;
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- détient un numéro d'identification fiscale.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas Echéant, des sous-traitants :
- **A/** Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, et certificat de qualité, le cas Echéant.
- **B/** Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans de 03 année dernière et les références bancaires.
- **C/** Capacités techniques : moyens humains et matériels avec une liste nominatif de chacun et les références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 6.2 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES) :

- Cahier des charges « offre technique ».
- instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé
- le planning et le phasage des travaux
- Visite de lieux signé et paraphé
- mémoire technique
- Tous les documents concernant l'évaluation technique.

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 6.3 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- Cahier des charges « offre financier ».
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Sous détail des prix unitaires.

L'OUVERTURE DES PLIS :

- L'ouverture des plis se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à **ONZEHEURE TRENTE (11H30)**en séance publique à **la D.T.P de Biskra.**
- si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec **un jour férié** ou un **jour de repos légal,** la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au **jour ouvrable suivant.** A la même heure
- Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2616002575**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme de la ville et de l'Aménagement du Territoire
Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2026

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

REALISATION DES TRAVAUX D'UNE DEMI-PENSION TYPE 300 R AU NIVEAU DU LYCEE RABAH AMRANI A SIDI MOUSSA – WILAYA D'ALGER.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1- Capacité professionnelle :

Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie (IV) ou plus ayant « Activité Bâtiment en principale » .

2-Capacité financière :

Ayant au minimum une moyenne des trois (03) bilans des années 2022, 2023,2024, qui sera justifiée par les bilans financiers visés par les services des impôts de : **17 000 000,00 DA**

3-Capacité technique :

- **Moyens humains** : ayant au moins un ingénieur ou master en Génie civil ou un Architecte ou Master en Architecture .

Les soumissionnaires doivent justifier leurs moyens humains par les diplômes et attestation d'affiliation CNAS ou attestation CACOBATPH en cours de validité lors de dépôt des offres.

- **Moyens matériels** : ayant au moins un Poclain ou un Retro-chargeur ou chargeur et un camion de 2,5 T.

Les soumissionnaires doivent justifier leurs moyens matériels par les cartes grises accompagnées des attestations d'assurance en cours de validité lors de dépôt des offres.

- **Références professionnelles** : Ayant réalisé au moins un projet de catégorie « A »

Les soumissionnaires doivent justifier leurs références professionnelles par les attestations de bonne exécution visées par les maitres de l'ouvrage public.

NB : ***Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.***

- Les entreprises intéressées par le présent Avis d'appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges au niveau de :

Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction De la Wilaya d'Alger.
Les Vergers BIR-KHADEM ALGER.
(Bureau Secrétariat du Service Suivi des Marchés).

*L'*offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention : ***« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres. »***

Cette enveloppe principale devra abriter trois autres enveloppes scellées :

1/ Une enveloppe « Le dossier de candidature » :
2/ Une enveloppe « Offre technique » :
- ***3/ Une autre enveloppe « Offre financière » :***

Pour toutes les autres pièces exigées se référer au cahier des charges,
(Article 10–contenu du dossier de la soumission).

*L*a durée de préparation des offres est fixée à : Quinze ***(15) Jours*** à partir de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP.

*L'*offre doit être parvenue au service contractant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à : ***12H 00Mn***. si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*L*es offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger
Les Vergers Bir-Khadem - Alger.

*L'*ouverture des plis techniques et financie²rs se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à : ***13H 00 Mn*** au siège de La Direction de l'Urbanisme, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires,

*L'*Offre est valable pendant toute la durée du marché.

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2616002682**

Toujours plus proche

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida
Adresse : Route nationale N°29 Ouled Yaich Blida

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 04/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida lance un avis d'appel d'offres pour :
REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DE CABLES A FIBRE OPTIQUE réparties en six (06) lots

Lot	Site	Longueur (km)
01	CT BLIDA - LT CHREA (SECOUR)	25
02	CT BLIDA - CT BOUFARIK	17
03	CT CHIFFA - LIMITE W MEDEA	13
04	TRAVAUX MAINTENANCE ET EXTENSION DU CÂBLE FO LT BENI MARED-CT BOUFARIK	9.6
05	CT BLIDA -CT CHIFFA (SECOUR)	9
06	TRAVAUX MAINTENANCE ,EXTENTION ET DEVLOPPMENT DU CABLE FO LT BOUINAN-LT BOUGARA	8.3

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises ayant une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire :

-Ressource en eau ;
-Hydraulique ;
-Voirie et réseaux divers (VRD) ;
-Les travaux publics ;
-Infrastructure passive de télécommunication ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Palier 01: Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

-Les entreprises ayant la qualification de catégorie une (01) ;
-Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications ;
-Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 : Pour les lots dont la longueur est supérieure à 10 km et inférieure à 50 Km :
Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).
La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigée est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

NB : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 21 CPT.
Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida
Département Achats et Logistique
Service Achats
Adresse RN 29 Ouled Yaich Blida

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **cinq mille dinars (5000 DA),** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 004450300000048 clé 60

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :
1- **D'un dossier administratif : comprend un format papier original plus le dossier en format électronique** inséré dans une enveloppe fermée portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « **Dossier Administratif** »
2- **D'une offre technique : comprend un format papier original plus l'offre en format électronique** inséré dans une enveloppe fermée portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « **Offre Technique** »
3- **D'une offre financière : comprend un format papier original plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe fermée portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « **Offre Financière** »

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°04/2026
« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DE CABLES A FIBRE OPTIQUE réparties en six (06) lots»
Adresse : DOT BLIDA RN 29 OULED YAÏCH BLIDA
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale, sur le site web d'Algérie Télécom (safqatic.dz) et dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public www.bomop.anep.dz.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **13h00**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2616002766**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
A. A. D. L
N° Identification Fiscale: 000016001405697
Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS»

MAITRISE D'ŒUVRE
ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉALISATION DES 1500 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 02, POLE URBAIN BOUDJEMIL, COMMUNE DE BENI MESTER, DAIRA DE MANSOURAH- WILAYA DE TLEMCEN.

AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS» ZONE 02

AVIS D'ANNULATION
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
N° 146/2025/AADL ORAN DU 04/01/2026

Conformément aux dispositions des articles 65,73 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL) ;la direction régionale d'ORAN annule l'avis de concours national d'architecture restreint ***N°146/2025/AADL/ORAN du 04/01/2026*** *paru dans les quotidiens nationaux (presse écrite et électronique) et le BOMOP, relatif à* ***l'étude et suivi de la réalisation des 1500 Logements Location- Vente En TCE Avec Locaux À Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation Au Site 02, Pôle Urbain Boudjemil, Commune De Beni Mester, Daira De Mansourah- Wilaya De Tlemcen.***

Les soumissionnaires qui souhaite prendre connaissance du motif de l'annulation de la procédure sont invités à se présenter au niveau-de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux (presse écrite ou électronique) ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire sise à Ain El Allah- Daly Brahim- Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux (presse écrite ou électronique) ou dans le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2631001121**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
A. A. D. L
N° Identification Fiscale: 000016001405697
Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE
AADL 03 « TRANCHE 185 000 LOGEMENTS»

MAITRISE D'ŒUVRE
ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉALISATION DES 2000 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 01 POLE URBAIN AHMED ZABANA, COMMUNE DE MESSERGHINE, DAIRA DE BOUTLELIS, WILAYA D'ORAN.

PROGRAMME LOCATION VENTE - AADL 03 « TRANCHE 185 000 LOGEMENTS» ZONE 01

AVIS D'ANNULATION
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
N° 149/25/AADL DU 30/12/2025

Conformément aux dispositions des articles 65,73 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL) ;la direction régionale d'ORAN annule l'avis de concours national d'architecture restreint ***N°149/25/ORAN/AADL du 30/12/2025*** *paru dans les quotidiens nationaux (presse écrite et électronique) et BOMOP relatif à* ***la maitrise d'œuvre :étude et suivi de la réalisation des 2000 logements location- vente en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation au site 01 Pole Urbain Ahmed Zabana, commune de Messerghine, Daira De Boutlelis, Wilaya D'Oran.***

Les soumissionnaires qui souhaite prendre connaissance du motif de l'annulation de la procédure sont invités à se présenter au niveau-de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux (presse écrite ou électronique) ou dans le BOMOP .
Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville et de l'aménagement du territoire sise siège à Ain El Allah –Daly Brahim –Alger, dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux (presse écrite ou électronique) ou dans le BOMOP .

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2631001132**

Alerte Infostealer : 96 Go de mots de passe en libre-service



Une base de données massive de 149 millions d'identifiants uniques a été découverte en libre-accès sur le darknet, révélant l'ampleur industrielle du vol de données par "infostealers".

Le chercheur en cybersécurité Jeremiah Fowler a mis au jour une base de données non protégée contenant 149 millions d'identifiants et de mots de passe uniques.
Représentant 96 Go de données brutes, ce dépôt n'était ni chiffré, ni protégé par un mot de passe, illustrant un paradoxe ddu darkweb : "Cette découverte montre également que même les cybercriminels ne sont pas à l'abri des violations de données" écrit-il.
Le contenu de la fuite provient de logiciels malveillants de type "infostealer", conçus pour siphonner silencieusement les données des machines infectées. Contrairement à une fuite de données classique issue d'un seul service, ce réservoir regroupe des accès provenant de milliers de sources mondiales :
Réseaux sociaux (17M de comptes Facebook) - Plateformes de streaming (3,4M de comptes Netflix)
Services financiers (420 000 comptes Binance)
et, plus inquiétant, des accès institutionnels

Anatomie d'une fuite massive : 96 Go de données dérobées en libre-service

La structure de la base de données révèle une organisation industrielle du vol de données. Les enregistrements incluaient non seulement les couples identifiant/mot de passe, mais aussi les URL de connexion précises et le "host_reversed path" (ex: com.example.user.machine).
Cette nomenclature permet aux attaquants d'indexer efficacement les victimes par source et par machine. "La base de données semblait stocker des logiciels malveillants de type enregistreur de frappe (keylogging) et 'infostealer'", précise Fowler, soulignant que le nombre d'enregistrements continuait de croître entre la découverte et la mise hors ligne du serveur. Pour les équipes IT, cette fuite rappelle les limites des stratégies de défense périmétriques. Si les gestionnaires de mots de passe restent un outil précieux contre le keylogging basique, ils ne peuvent rien face aux infostealers capables de capturer le contenu du presse-papier, de scraper la mémoire du navigateur ou d'intercepter les jetons de session (cookies).

Risques entreprises et secteur public : au-delà du simple vol de mot de passe

L'analyse de l'échantillon par Jeremiah Fowler montre une menace directe pour la souveraineté et la sécurité des organisations. "Une préoccupation sérieuse était la présence d'identifiants associés à des domaines .gov de nombreux pays" explique t-il.
Ces accès, même s'ils ne mènent pas toujours à des systèmes critiques, constituent des points d'entrée idéaux pour des campagnes de spear-phishing ciblées ou des mouvements latéraux au sein des réseaux gouvernementaux.

Analyse des risques : l'impact concret métier par métier

La volumétrie de la fuite (149 millions d'identifiants) ne doit pas masquer la précision des attaques qu'elle autorise. Pour les entreprises, le danger ne se limite pas à l'accès au compte, mais à l'exploitation des données connexes extraites par les infostealers.

Pour le Responsable sécurité (RSSI) : le risque de Credential Stuffing

La présence des URL de connexion exactes permet aux attaquants de cibler les portails VPN, les accès SaaS (Salesforce, Microsoft 365) ou les consoles d'administration (WordPress identifié dans la fuite).
Le risque est l'automatisation : des scripts peuvent tester ces millions de combinaisons sur vos infrastructures critiques en quelques minutes. "Les criminels pourraient potentiellement automatiser des attaques de bourrage d'identifiants contre les comptes exposés", prévient le rapport de Fowler.

Pour le DRH et le Juridique : risques d'extorsion et de réputation

L'exposition de comptes personnels (Dating, OnlyFans) utilisés avec des adresses ou sur des machines professionnelles ouvre la porte au chantage.
Dans un cadre pro, une compromission de ce type peut entraîner des risques de harcèlement ou d'extorsion visant des cadres dirigeants, impactant directement la marque employeur et la sérénité du climat social. La fuite révèle que des données peuvent ressurgir "des années après l'incident", créant une menace latente pour la vie privée des collaborateurs.

Pour le Responsable support et utilisateurs : l'échec des procédures de reset

C'est ici que le bât blesse pour les équipes opérationnelles. Si un poste est infecté par un malware persistant, la procédure standard (demander à l'utilisateur de changer son mot de passe) devient contre-productive.
"Si l'appareil est infecté par un logiciel malveillant, le simple fait de changer les mots de passe ne sert à rien, car le nouveau mot de passe sera également capturé" note l'auteur de la note.
Le métier de support doit donc évoluer vers une isolation systématique du hardware avant toute action sur l'identité numérique.

Pour le DSI et la gouvernance : compromission du secteur public (.gov)

La présence importante de domaines gouvernementaux dans la base est un signal d'alarme.
Au-delà du vol d'identité, ces accès servent de "point d'entrée dans les réseaux gouvernementaux".
Pour un DSI du secteur public, cela implique une révision urgente de la confiance accordée aux terminaux non managés qui se connectent aux ressources critiques.

MFA et EDR de toute urgence

Face à cette infrastructure malveillante restée active près d'un mois après le premier signalement, la recommandation pour les DSI est claire.
Au-delà du MFA (authentification multi-facteur), qui reste indispensable, l'accent doit être mis sur l'EDR (Endpoint Detection and Response) et la surveillance des fuites de comptes sur le Dark Web.
La remédiation d'un compte compromis par infostealer ne commence pas par un reset de mot de passe, mais par l'assainissement complet du poste de travail pour rompre le cycle de capture des données.

Meta suspend ses IA pour mineurs : un repli stratégique face aux risques juridiques

CE RETRAIT stratégique vise à limiter l'exposition juridique du groupe tout en déployant de nouveaux outils de contrôle parental et de détection d'âge automatisés.
Meta suspend l'accès des adolescents à ses personnages d'IA sur Instagram, WhatsApp et Messenger. Cette décision, confirmée par Reuters, intervient alors que la pression des régulateurs sur la sécurité des mineurs s'intensifie.

Le groupe de Menlo Park a annoncé une mise hors ligne effective "dans les prochaines semaines".
Ce retrait temporaire vise à limiter les risques de conformité tout en préparant une infrastructure de modération plus robuste.

IA et détection d'âge : Meta durcit ses contrôles

Pour appliquer cette restriction, Meta utilise sa technologie de prédiction de l'âge.
Ce système cible les utilisateurs déclarant être majeurs mais identifiés comme mineurs par les algorithmes de comportement. Cette mesure de précaution s'inscrit dans un contexte judiciaire tendu. Meta, TikTok et YouTube font face à des poursuites aux Etats-Unis concernant la santé mentale des jeunes. Roblox déploie actuellement une technologie similaire pour surveiller ses environnements de chat.

Vers une classification PG-13 des chatbots

Le pivot de Meta illustre la complexité de la gouvernance des IA conversationnelles.
La firme prévoit une réintroduction progressive sous une structure de contrôle rigide, calquée sur le système de classification cinématographique PG-13.

OpenAI vient de dévoiler son meilleur modèle, et vous ne pourrez pas l'utiliser avec ChatGPT

La firme de Sam Altman lance sa nouvelle famille de modèles GPT-4.1, surpassant GPT-4o dans presque tous les domaines avec une fenêtre contextuelle d'un million de tokens. Ironiquement, ces modèles optimisés pour le code ne seront pas accessibles via ChatGPT mais uniquement via l'API d'OpenAI.



OpenAI vient d'annoncer trois nouveaux modèles : GPT-4.1, GPT-4.1 mini et GPT-4.1 nano. Cette nouvelle gamme arrive dans un contexte hautement compétitif, alors que Google vient de présenter Gemini 2.5 Pro, DeepSeek a impressionné avec son modèle V3-0324, et qu'Anthropic poursuit sa montée en puissance avec Claude 3.7 et Claude Code.

Un modèle surpuissant exclusivement dédié aux développeurs

Le nouveau modèle GPT-4.1 excelle particulièrement dans le domaine du codage, avec une amélioration de 21% par rapport à GPT-4o et 27% par rapport à GPT-4.5 sur les benchmarks de programmation. Ces performances restent toutefois légèrement en-deçà des scores rapportés par Google pour Gemini 2.5 Pro (63,8%) et par Anthropic pour Claude 3.7 Sonnet (62,3%) sur le même benchmark SWE-bench Verified.

Les entreprises ayant eu accès aux modèles en avant-première témoignent de gains substantiels. Thomson Reuters a observé une hausse de 17% de précision pour les revues multi-documents avec son assistant CoCounsel, tandis que Carlyle a noté une amélioration de 50% dans l'extraction de données financières complexes.

Le PDG de Windsurf (un IDE augmenté à l'IA), a partagé des résultats impressionnants : GPT-4.1 réduit de 40% les lectures de fichiers inutiles par rapport aux modèles concurrents et modifie 70% moins souvent les fichiers non concernés. Une précision qui rappelle les avancées récentes d'Anthropic avec Claude Code, son agent IA spécialisé dans la génération de code.

Un million de tokens : pourquoi c'est crucial

L'avancée la plus significative de GPT-4.1 réside dans sa capacité à traiter jusqu'à un million de tokens en une seule requête. Pour mettre cette prouesse en perspective, cela équivaut à huit fois la capacité de GPT-4o (128 000 tokens) ou encore huit copies complètes du code source de React. Cette capacité transforme radicalement l'utilisation des modèles de langage dans des contextes professionnels.

Les développeurs peuvent désormais analyser des bases de code entières en une seule fois, tandis que les juristes peuvent traiter simultanément de multiples documents complexes avec leurs interrelations. OpenAI a spécifiquement entraîné ces modèles pour maintenir leur fiabilité sur l'ensemble de cette fenêtre contextuelle élargie.

Dans une démonstration, le modèle a pu identifier avec précision une entrée inhabituelle enfouie dans un journal serveur NASA de 15 000 tokens datant de 1995. Cette amélioration répond directement à la récente annonce de Google dont Gemini 2.5 Pro propose également une fenêtre d'un million de tokens.

Cette course à l'expansion contextuelle contraste avec l'approche de DeepSeek qui, malgré son architecture MoE (Mixture of Experts) innovante, dispose d'une capacité de contexte plus limitée.

La décision de ne pas intégrer GPT-4.1 à ChatGPT marque un tournant chez OpenAI, habitué à proposer ses nouveautés en exclusivité sur son service avant de le proposer aux développeurs.

Cette orientation rappelle la stratégie d'Anthropic qui délaisse son interface publique Claude au profit d'intégrations dans des applications tierces. Pour les utilisateurs, cela signifie qu'il faudra passer par des services tiers exploitant l'API GPT-4.1 pour bénéficier de ces avancées. Ces services incluent les assistants de codage comme Cursor ou Windsurf, mais aussi des moteurs de recherche comme Perplexity qui s'appuient déjà sur les modèles d'OpenAI.

Le renouveau du cloud privé : pourquoi Kubernetes et la technologie cloud-native sont essentiels à l'ère de l'IA



LE SALON a fêté ses 10 ans l'année dernière. Et, d'après mon expérience, c'est à ce moment-là que les conférences vieillissent. De plus, l'effet de l'IA sur le développement d'applications a fait couler beaucoup d'encre et, bien que la KubeCon ne soit pas directement consacrée au développement, elle se concentre en grande partie sur les applications et les services.

Mais j'avais tort. En fait, la KubeCon 2025 à Londres était pleine à craquer, avec plus de 12 000 participants. Et bonne chance pour assister à l'une des conférences, même avec un peu de retard, car toutes les places de la salle principale et des balcons étaient occupées.

Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA

Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme pour l'infrastructure et la technologie "cloud" ? L'une des clés du succès réside peut-être dans le fait que Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA, en particulier par rapport au codage d'applications ordinaires.

En outre, le rythme rapide des changements dans le domaine du cloud natif peut être difficile à suivre, même pour les modèles récents. Et toute personne utilisant l'IA construira probablement des systèmes très obsolètes très rapidement.

En plus de ces préoccupations, Kubernetes et les technologies cloud-natives sont essentielles pour exécuter et construire des charges de travail d'IA. Notez que OpenAI construisait ses systèmes sur Kubernetes dès 2016.

Automatisation, analyse et cloud privé

La plupart des discussions autour de l'IA se sont concentrées sur des domaines clés tels que l'automatisation et l'analyse.

Une autre tendance intéressante est le retour du cloud privé. Un grand fournisseur de technologie m'a dit il y a quelques années qu'il ne mentionnait même plus le cloud privé à ses clients, la plupart de ses messages étant axés sur le cloud hybride.

Cependant, lors de nombreuses réunions et démonstrations à la KubeCon de Londres, les discussions autour du cloud privé étaient au premier plan. Deux tendances majeures sont à l'origine de cette résurgence.

La montée en puissance de l'IA favorise le cloud privé

La première, comme pour beaucoup de choses dans la technologie, est la montée en puissance de l'IA. De nombreuses entreprises s'efforcent de créer de petits modèles de langage ou de procéder à des inférences internes pour utiliser leurs données dans le cadre de l'IA.

Lorsque les entreprises adoptent cette approche, elles réalisent rapidement qu'elles doivent protéger et sécuriser ces données privées vitales. Et cela nécessite d'éviter le cloud public et de construire des infrastructures d'IA en cloud privé.

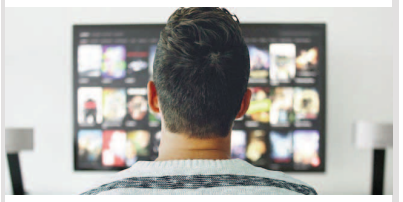
L'importance de la souveraineté numérique favorise le cloud privé

L'autre grande tendance à l'origine du retour du cloud privé est l'importance de la souveraineté numérique. Avec l'incertitude mondiale sur tous les fronts, et de nombreuses entreprises préoccupées par qui pourrait demander l'accès à leurs données dans les nuages du monde entier, j'ai entendu de nombreux fournisseurs et entreprises qui cherchent à déployer des infrastructures de cloud privé pour assurer l'intégrité des données et garder leurs informations protégées.

Cette tendance montre l'importance croissante du cloud. Alors qu'au départ, le cloud privé était principalement un moyen d'apporter des contrôles basés sur le cloud à des systèmes sur site, il offre désormais aux entreprises toute l'agilité et la flexibilité du cloud avec un contrôle et une sécurité bien plus importants.

Alors que les entreprises cherchent à moderniser leur infrastructure, à protéger leurs données et à exploiter des technologies telles que l'IA, Kubernetes et les technologies cloud-natives resteront très probablement au premier plan.

En Islande, il n'y avait pas de télévision les jeudis jusqu'en 1987 !



LA PLUPART des pays occidentaux avaient la télévision sept jours sur sept à partir des années 1950, mais pas l'Islande. En fait, Jusqu'à 1966, les Islandais n'avaient pas leur propre chaîne de télévision et n'avaient accès qu'à la télévision américaine qui était diffusée à partir de la base américaine en Islande. Jusqu'en 1983, il n'y avait pas de télévision au mois de juillet, car c'était le mois des vacances où l'on passait du temps à l'extérieur, et jusqu'en 1987, il n'y avait pas de télévision les jeudis. En effet, c'est à partir du 1er octobre 1987 que les islandais ont pu bénéficier d'une programmation TV sept jours sur sept.

Après avoir pris de la cocaïne, la chance d'avoir une crise cardiaque dans l'heure qui suit augmente de 2400% !



LA COCAÏNE est l'une des drogues récréatives les plus dangereuses à cause des effets qu'elle a sur le cœur de ceux qui la consomment.
En effet, une étude réalisée par l'Institut pour la prévention des maladies cardiovasculaires à Boston a révélé que la cocaïne peut augmenter la probabilité d'une attaque cardiaque de 24 fois pendant la première heure après avoir pris de la cocaïne.
Ce psychotrope provoque une hausse soudaine de la pression artérielle, du rythme cardiaque, et des contractions dans le ventricule gauche du cœur, ce qui explique pourquoi la cocaïne engendre un tel risque de crise cardiaque.
De plus, la cocaïne serre et comprese fortement les artères coronaires qui alimentent le cœur de sang ce qui peut aussi provoquer une crise cardiaque ou un AVC.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : D'athlète olympique à narcotrafiquant, le FBI offre 15 millions de dollars pour capturer un ex-snowboardeur



• POUDREUSE•
Ancien prodige du snowboard devenu fugitif, le canadien Ryan Wedding est accusé par le FBI de diriger un empire du narcotrafic d'envergure internationale

L'ancien snowboardeur canadien Ryan Wedding, autrefois vu comme un espoir des sports d'hiver, est désormais au cœur d'une affaire tentaculaire de criminalité organisée, rapporte Courrier International. À 44 ans, celui qui avait représenté le Canada aux Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002 est soupçonné par le FBI d'avoir transformé sa carrière brisée en véritable ascension dans le narcotrafic international. Kash Patel, actuel directeur du FBI, le qualifie même de « Pablo Escobar des temps modernes ».
Les enquêteurs nord-américains lui attribuent la direction d'un réseau transcontinental capable d'acheminer régulièrement des centaines de kilos de cocaïne depuis la Colombie vers les Etats-Unis et le Canada, en passant par le Mexique et la Californie. Les autorités estiment que cette organisation génère plus d'un milliard de dollars de revenus annuels, plaçant Bryan Wedding parmi les figures majeures du crime organisé.

Recours systématique à la violence

L'hebdomadaire rapporte également que l'ex-athlète aurait recours à la violence pour protéger ses opérations. Plusieurs commandites de meurtres lui sont imputées, dont celle d'un ancien complice abattu à Medellín après avoir accepté de témoigner contre lui. Des documents judiciaires indiquent même qu'il aurait rémunéré un site criminel canadien pour aider à identifier des informateurs potentiels. Dix personnes liées à son réseau ont été arrêtées lors d'une opération menée à Washington, mais Wedding demeure introuvable.
Fugitif depuis 2015 après une arrestation manquée à Montréal, il se cacherait aujourd'hui au Mexique, protégé par le cartel de Sinaloa. Les autorités nord-américaines le considèrent désormais comme l'un des criminels les plus recherchés de la région.

A seulement 12 ans, il réalise son rêve et mixe en première partie de DJ Snake

PRODIGE • Le jeune garçon, originaire de Dordogne, avait rencontré la star en septembre dernier, en marge d'un concert à Las Vegas Un jeune Français de 12 ans a assuré la première partie du showcase de DJ Snake, lors de la soirée de présentation de son 3e album, le 6 novembre dernier en Seine-Saint-Denis. Une soirée exceptionnelle pour l'adolescent, qu'il doit à une rencontre avec son artiste préféré quelques semaines plus tôt, relate Sud Ouest.
Tout a commencé en septembre dernier, alors qu'Eden était en voyage aux États-Unis avec ses parents. La famille s'est rendue à Las Vegas pour assister au concert de DJ Snake, et a croisé une fan de l'artiste dans le hall de son hôtel. Cette dernière, membre de la « Snake Army », a proposé à l'enfant de la suivre pour rencontrer son idole.



Une première vidéo en guise de promesse

Eden a pu ainsi échanger avec la star durant une heure, lui confiant notamment sa passion pour les platines. L'artiste et sa manager ont écouté son travail et… Bingo ! Eden et DJ Snake ont ensuite tourné une vidéo pour les réseaux sociaux dans laquelle le célèbre mixeur promet au jeune garçon qu'il fera sa première partie un jour. Une séquence qui a fait le buzz et cumulé plusieurs millions de vues.
Après cette rencontre surréaliste, la famille est retournée à sa vie tranquille, à Domme (Dordogne). Mais le destin en a décidé autrement. Le 4 novembre, Eden avait prévu de se rendre au concert de Katy Perry à Paris. « Quand on a vu que Snake était au Bourget le lendemain, on a pris des places », confient ses parents. Les choses se sont alors enchaînées pour le jeune garçon.

Une première expérience devant 2.500 personnes

Dans un premier temps, la manager de l'artiste a pris contact avec les parents de la star en herbe. Puis trois jours plus tard, DJ Snake a envoyé un message à Eden sur Instagram : « Salut mon grand. Tu veux faire un set jeudi à mon événement pour la sortie de l'album ? »
Après deux jours de travail, le jeune DJ a relevé le défi avec brio devant 2.500 personnes. Cette rencontre pourrait toutefois ne pas être la dernière, comme l'a suggéré l'artiste :
« Si tu régales tes parents, je vais te régaler. »

Ariège : Les amateurs de soupes en compétition pour décrocher la louche d'or

aux p'tits oignons•À Vira, près de 90 marmites vont s'aligner pour une édition du concours de la louche d'or

LE VILLAGE de Vira en Ariège accueillera samedi 22 novembre une foule de gourmands venus tester les recettes que des habitants préparent depuis parfois des générations. Comme l'indique Pyrénées FM, l'événement « Faites de la soupe » reste l'un des rendez-vous les plus suivis de la vallée du Douctouyre, porté par le collectif Les Z'arts en Douc.
Dès 18h, les participants installeront leurs stands avant d'ouvrir leurs marmites au public, invité à déguster à partir de 18h30. Le concours reposera, comme chaque année sur trois catégories : la traditionnelle, l'originale et la meilleure soupe, chacune identifiée par un numéro avant le dépouillement.

Concours, marmites et suspense gourmand

Selon les organisateurs, entre 50 et 90 soupes sont généralement proposées, ce qui attire plusieurs centaines de visiteurs qui sillonnent la salle pour goûter, comparer et voter. Les recettes les plus appréciées se vident rapidement, preuve d'un engouement qui ne faiblit pas au fil des éditions.
Les trois lauréats repartiront avec la louche d'or ou ses déclinaisons argentées, tandis que d'autres lots seront remis. La soirée prévoit aussi une vente aux enchères de masques et un concert-spectacle.



Pourquoi une intense vague de froid s'apprête à balayer l'Amérique du Nord?

Le Canada et l'est des États-Unis se préparent à subir une intense vague de froid, alors qu'un puissant phénomène climatique arrive depuis le pôle Nord.



Une intense vague de froid s'apprête à provoquer des chutes de neige, de la grêle et du verglas sur une grande partie du Canada ainsi que sur le centre et l'est des États-Unis à partir de vendredi, alors qu'un vortex polaire entraîne l'air arctique vers le sud.

Voici ce qu'il faut savoir.

Qu'est-ce que le vortex polaire ?

Le vortex polaire est une masse d'air froid qui circule dans le sens antihoraire en haute altitude au-dessus de l'Arctique, dans la stratosphère, à environ 10 à 50 kilomètres au-dessus de la surface terrestre.

Lors d'un hiver classique, il forme un système relativement compact et circulaire qui aide à confiner l'air le plus froid au niveau du pôle Nord.

"Habituellement, le vortex tourne tranquillement sans avoir beaucoup d'effet sur notre météo, mais il se déplace ou s'étire parfois vers le sud, au-dessus de l'Amérique du Nord, apportant le froid avec lui", explique à l'AFP Jennifer Francis, chercheuse au Woodwell Climate Research Center.

Que se passe-t-il quand il s'étire ?

Il arrive que de grandes ondes atmosphériques se forment plus près du sol et déstabilisent le vortex polaire en se propageant vers le haut.

Plutôt que de se décomposer complètement - comme lors d'épisodes spectaculaires appelés "réchauffement stratosphérique soudain" - le vortex peut s'étirer pour prendre une forme plus ovale.

"Imaginez un élastique sur lequel on tire", illustre Judah Cohen, climatologue au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

"Cela permet à l'air froid de s'étendre beaucoup plus au sud, comme cette semaine aux États-Unis", ajoute-t-il auprès de l'AFP.

Météorologue à l'Université de l'Oklahoma, Jason Furtado explique que ces événements durent un peu moins longtemps que les effondrements complets du vortex mais "peuvent être aussi intenses, voire même plus intenses", en particulier pour l'Amérique du Nord.

De récentes recherches menées par Judah Cohen ont ainsi montré que ce type de phénomène, lorsque le vortex polaire s'étire vers le sud, se traduisait plus souvent par des épisodes de froid extrême et des fortes chutes de neige dans l'est des États-Unis que les autres types de perturbations du vortex.

Le changement climatique rend-il ces épisodes plus fréquents ?

La question n'est pas tranchée par les scientifiques.

Il existe un large consensus – reflété dans les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) – selon lequel l'Arctique se réchauffe beaucoup plus rapidement que la moyenne mondiale, en raison d'un phénomène d'"amplification".

Judah Cohen souligne toutefois que ce réchauffement n'est pas uniforme. Et ces déséquilibres ont leur importance: ils accentuent selon lui les différences de température à travers l'Eurasie, renforçant les grandes ondes atmosphériques qui se propagent vers le haut et "percutent" le vortex polaire, le poussant à son tour à s'étirer au-dessus de l'Amérique du Nord.

"Des études suggèrent que ces anomalies se produisent plus souvent dans un monde qui se réchauffe, ce qui favorise des phénomènes hivernaux extrêmes plus fréquents", indique Jennifer Francis.

Les observations des 20 dernières années montrent effectivement une augmentation de ces événements, constate Jason Furtado, qui met toutefois en garde contre des conclusions trop tranchées les reliant directement au changement climatique d'origine humaine.

"À mon avis, il est plus difficile d'établir cette connexion sur une période plus longue, simplement parce que je pense que nous n'avons pas assez de données".

Pourquoi le constructeur éolien Windstrom réclame 44 millions d'euros à un petit village de Charente-Maritime?

QUARANTE-QUATRE millions d'euros : c'est la somme que Windstrom réclame devant la justice à un village de Charente-Maritime et à une cinquantaine de propriétaires de parcelles, auxquels il reproche d'avoir renoncé à son projet de parc éolien. Validé par arrêté préfectoral le 18 octobre 2019, le parc éolien des Chênaies Hautes devait voir le jour sur trois communes près de La Rochelle, dont celle de Puyrolland, à l'initiative de la filiale française du groupe allemand Windstrom qui a déjà planté plus de 470 mâts en Europe.

Ces terres des Vals de Saintonge, très prisées par la filière, concentraient 15% des éoliennes de Nouvelle-Aquitaine en 2023.

Mais il n'y en a toujours pas à Puyrolland, ce qui vaut à ce village de 200 habitants et à la cinquantaine de propriétaires d'être assignés au civil devant le tribunal de Saintes, où une audience procédurale se tient mercredi — le fond du dossier ne sera pas encore abordé.

Le groupe allemand dénonce le refus de la municipalité d'accorder les autorisations de voirie nécessaires à l'acheminement des sept éoliennes, hautes de 180 mètres en bout de pale, jusqu'aux parcelles où elles doivent être installées.

Par cette "action en désenclavement", WindStrom espère obtenir des servitudes de passage ; à défaut, il réclame quelque 44 millions d'euros pour compenser son "préjudice lié au retard d'exécution du projet", qu'il évalue à environ 6,5 millions d'euros par an.

"Leur objectif est de faire peur aux administrés", fustige Olivier Chambord, l'un des avocats de la commune.

Le groupe allemand a également saisi la justice administrative, en vain : le 4 décembre, la cour administrative d'appel de Bordeaux, statuant en référé, a rejeté son recours.

"Guerre d'usure"

WindStrom a formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État, a indiqué à l'AFP François Versini-Campinchi, l'un des avocats de l'entreprise, "qui ne souhaite pas commenter une affaire en cours".

"Ils lancent une guerre d'usure", déplore François Drageon, autre conseil de Puyrolland. "On se bat contre beaucoup plus fort que nous", estime Thierry Giraud, maire sans étiquette depuis 1995, initialement séduit par la proposition du promoteur.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

7 symptômes évocateurs de pneumonie

BIEN-ÊTRE

Une pneumonie n'est jamais silencieuse et débute brutalement par des symptômes caractéristiques.



Vous toussez ? Vous avez de la fièvre ? Votre bronchite ne se soigne pas ? C'est peut-être une pneumonie, une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. "Le début d'une pneumonie est souvent très brutal (quelques heures)" et "toujours symptomatique. Pour l'anecdote, on peut lire dans la littérature scientifique que la pneumonie est comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein""

1. Une fièvre supérieure à 39°C

"Souvent, dans le cas d'une pneumonie, il y a une montée de la température autour de 39-40°C, décrit notre interlocutrice. Une fièvre importante est un signe d'alerte. Il ne faut pas se dire que ça va passer et il convient de consulter un médecin. L'automédication avec des anti-inflammatoires ou des antibiotiques est vraiment déconseillée car il y a un risque de complications". Par ailleurs, notez qu'une pneumonie sans fièvre peut exister "mais n'est pas classique", indique le Dr Nocent-Edjnaini.

Pneumonie : premiers symptômes, durée, cause, mortelle ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons. Elle peut être grave chez les personnes fragiles et de plus de 65 ans. Quels sont les premiers symptômes ? La bactérie en cause ? Est-elle contagieuse ? Mortelle ? Quel traitement pour la soigner ? Interview de Louis Stoffaes, interne en pneumologie.

2. Des difficultés à respirer

"Il peut y avoir des essoufflements au début d'une pneumonie qui se traduisent par des difficultés à respirer ou un souffle court", rapporte le médecin.

3. Des douleurs au thorax

"La pneumonie peut se caractériser par des douleurs thoraciques, qui ne sont toutefois pas systématiques", décrit la pneumologue. Ces douleurs augmentent généralement à l'inspiration. Les douleurs dans la poitrine sont observées particulièrement lorsque le foyer infectieux est en contact avec la plèvre.

4. Une toux expectorante

"La toux est l'un des signes les plus caractéristiques d'une pneumonie. En général, c'est une toux qui rejette des crachats", souligne-t-elle. Avant de préciser qu'il est difficile pour le "grand public de faire la différence entre une pneumonie ou une bronchite".

5. Des crachats

Il peut y avoir parfois des crachats, qui n'est pas un signe typique d'une pneumonie mais qui peut la faire suspecter. Là encore, ce n'est pas systématique.

6. Une importante fatigue

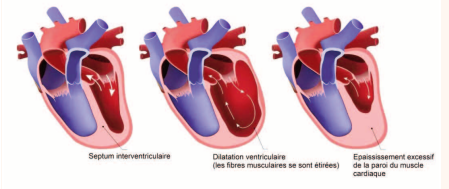
"En général, dans le cas d'une pneumonie, on observe une belle fatigue et un état de malaise général. Ce signe est commun à de nombreuses maladies et n'est pas spécifiquement caractéristique d'une pneumonie", tient à rétablir notre médecin.

7. Des frissons intenses

La pneumonie peut parfois être associée à des frissons intenses.

Il convient de consulter rapidement son médecin généraliste si vous avez de la fièvre, une toux qui rejette du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang, des difficultés à respirer et si vous avez des douleurs musculaires, abdominales ou dans la poitrine, et ce, particulièrement si vous êtes âgé ou si vous avez une maladie chronique (BPCO, asthme...). Il est également urgent de consulter si vous avez une bronchite qui semble s'aggraver. Le diagnostic d'une pneumonie est suggéré en premier lieu par l'interrogatoire du malade et l'auscultation pulmonaire. Il est confirmé par la radiographie, montrant une opacité (zone blanche d'un lobe ou d'un segment pulmonaire).

Cardiomyopathie : symptômes, à cause de quoi ?



LA CARDIOMYOPATHIE est une maladie du muscle cardiaque qui peut engager le pronostic vital.

"Les cardiomyopathies sont des maladies du muscle cardiaque, en grande partie génétiques, mais pas exclusivement" commence le Dr Joëlle Sissmann, cardiologue.

La conséquence, c'est que la fonction pompe du ventricule gauche du coeur va être altérée, avec inadéquation entre le débit cardiaque et les besoins, se traduisant par un essoufflement." Là, il faut consulter pour prévenir un éventuel accident cardiaque tel que l'infarctus.

La cardiomyopathie dilatée

Dans cette forme de cardiomyopathie, "la cavité cardiaque augmente de taille", observe la cardiologue. La qualité de la contraction cardiaque est aussi altérée. Résultat, le cœur se contracte mal, et donc se vide mal, provoquant une baisse de débit cardiaque. Il éjecte mal la quantité de sang voulue à chaque battement, laissant un volume résiduel important dans la cavité cardiaque. Ceci aboutit à un essoufflement à l'effort. "Lorsque les causes sont génétiques, le cœur est en général très hypocontractile : il se contracte mal, éjecte mal, provoquant ainsi la baisse du débit cardiaque et donc l'essoufflement (ce qu'on appelle une congestion)", explique-t-elle. "Certaines causes génétiques vont entraîner par le biais d'anomalies moléculaires des altérations du fonctionnement du muscle cardiaque et donc une mauvaise contractilité du cœur qui peu à peu va se dilater". De nombreuses pathologies peuvent également provoquer une dilatation secondaire du cœur. Elles peuvent être "la conséquence d'un infarctus du myocarde ou d'une maladie des valves".

La cardiomyopathie hypertrophique

La cardiomyopathie hypertrophique est une augmentation de l'épaisseur des parois du cœur aboutissant à une augmentation de la taille du ventricule gauche. "De ce fait, le cœur est en général moins élastique qu'en temps normal", explique la cardiologue.

Cela provoque une gêne du remplissage cardiaque et un essoufflement à l'effort. Les causes les plus fréquentes sont l'hypertension artérielle ou le cœur de sportif/le sport intense. Il peut aussi s'agir de maladies génétiques mais c'est "relativement rare", indique Joëlle Sissmann. Parmi elles, les maladies "de surcharge" pouvant être liées à des déficits enzymatiques, provoquant un épaississement du muscle cardiaque, et qui atteignent souvent d'autres organes (par exemple, maladie de Fabri). "On peut également avoir des surcharges en métaux, comme dans la maladie de l'hémochromatose : une surcharge chronique en fer va entraîner un épaississement des parois du cœur et une surcharge d'autres organes comme le foie". Il peut aussi y avoir des anomalies liées à des surcharges de dégradation de protéine comme dans l'amylose cardiaque.

La cardiomyopathie obstructive (CMO) : la mort subite redoutée

La cardiomyopathie obstructive (CMO) désigne une forme de cardiomyopathie hypertrophique avec une paroi si épaisse qu'il y a une gêne à l'éjection du sang lorsque le ventricule se contracte. Les symptômes sont multiples, de l'essoufflement à la syncope mais aussi l'arythmie et peuvent évoluer vers l'insuffisance cardiaque.

"Il s'agit d'une cardiomyopathie hypertrophique particulière avec un obstacle à l'éjection. Cet obstacle va être la cause d'une baisse du débit cardiaque qui peut être tellement brutale à l'effort qu'elle peut provoquer une syncope voire une mort subite", explique la cardiologue. La mort subite est la complication la plus redoutée de cette maladie, survenant chez des patients à haut risque, surtout lorsque la maladie est méconnue ou non diagnostiquée, en particulier chez les sportifs. "La cardiomyopathie obstructive est exclusivement d'origine génétique", observe Joëlle Sissmann. Causée par la mutation d'un gène qui code pour le muscle cardiaque, elle se transmet de manière autosomique dominante : l'enfant peut être atteint si l'un des deux parents porte l'anomalie.

"Il faut savoir qu'il existe tout un catalogue de maladies génétiques qui peuvent être la cause de cardiomyopathies", alerte la cardiologue. "Ainsi lorsqu'on constate une cardiomyopathie hypertrophique, obstructive ou dilatée sans cause évidente, il faut réaliser un génotypage de la personne atteinte, et une enquête familiale", poursuit-elle. "Le dépistage par le biais de l'identification de la mutation génétique qui a été responsable de la cardiomyopathie est nécessaire chez les ascendants et les descendants de la personne identifiée".

Quels sont les symptômes des cardiomyopathies ?

Les symptômes des cardiomyopathies sont assez univoques :

Fatigabilité ;

Essoufflement ;

Douleurs ;

Plus rarement un malaise ;

Plus rarement dans les cardiomyopathies hypertrophiques obstructives, des syncopes, notamment à l'effort (on pense aux sportifs qui tombent brutalement dans les stades).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'OUED-TLELAT
COMMUNE DE TAFRAOUI
NIF31120512612

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de TAFRAOUILance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacites minimalespour la réalisation des projeéts :

- *PROJET* : AMENAGEMENT URBAIN

Lots 01* : *Réhabilitation Et Revêtement Des Voies A Tafraoui

Lots 02* : *Aménagement Et Revêtement En Beton Bitumineux De La Route Allant De Tafraoui Au Village Sidi Ghalem

Lots 03* : *Revêtement Des Voies localités a mekhalif et saadla

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marches contre paiement de **10.000,00 DA.**

A/Dossier de candidature : **comprend les documents suivants :**

1. Déclaration de candidature (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, datée, signée, cachetée
2. Déclaration de probité (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, daté, signé, cacheté
3. Statut pour les sociétés (personne morale).
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

a/ Capacités professionnelles :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des **Travaux publics** activité principale, catégorie **trois (03)** ou plus en cours de validité..
- -Numéro d'immatriculation fiscale «NIIF»
- -Extrait de rôle de moins de trois mois avec la mention Néant ou calendrier de paiement.
- -Attestation de mise à jour : CNAS+CASNOS en cours de validités.
- -Le casier judiciaire du soumissionnaire de moins de trois mois.

b/Capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années **2022-2023-2024**, visés par les services des impôts.

B./ L'offre technique : comprend les documents suivants :

1. Déclaration à souscrire (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, datée, signée, cachetée.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite **« lu et accepté »**paraphé, daté, signé et cacheté.
3. Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (selon le modèle ci-joint en annexe) **:** répondant aux points suivants :
 - Moyens matériels mis en œuvre avec les pièces justificatives notamment les cartes grises, contrats d'assurances en cours de validité, facture d'achat, les contrats de location ou de leasing, PV d'évaluation du matériel établi par un huissier de justice avant la date de soumission , commissaire-priseur, agent expert agréé par l'état…etc.
 - Moyens humains mis à la disposition du projet avec les pièces justificatives notamment les diplômes, les attestations d'affiliations CNAS en cours de validité.
 - La méthodologie d'exécutions des travaux (Justifiée par un planning détaillé).

NB : Les factures d'achat datant avant la date du PV d'évaluation du matériel, ne seront pas prises en considération.

C/ Offre financière : **comprend les documents suivants** :

1. La lettre de soumission (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, datée, signée et cachetée.
2. Le Bordereau des Prix Unitaires dûment remplie, datée, signée et cachetée.
3. Le Détail estimatif et Quantitatif dûment remplie, datée, signée et cachetée.

❖ - Quittance de paiement de **10.000,00 DA**

. Le soumissionnaire devra cacheter les trois enveloppes intérieures séparées portant selon le cas " Dossier De Condidature - Offres Techniques - Offres Financières " mise dans une seule enveloppe extérieures portera l'intitulée de l'opération et la mention **avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacites minimales N°01/2026 avec** intitulée de projet et **a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et evaluation des offres**

Le delais limitée de dépôt des offres est fixée à **quinzièmes (15) jours** à compter du 1erparution L'ouverture des plis se fera le dernier jour correspondant(voire cahier de charges) à **14 h 00** heures au siège de la commune de tafraoui, les représentants des entreprises soumissionnaires peuvent y assister s'ils le souhaitent et se considéra comme invitation aux entreprises soumissionnaires. Les offres resteront valides pendant une période de quatre vingt dix jours (90) à partir de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2631001305**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE HASSI BOUNIF
BUREAU MARCHE
N°.....(21)...../2026

Avis d'attribution provisoire

NIF : EN INSTANCE

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 séptembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le **Président de L'A.P.C de Hassi Bounif informe l'ensemble** des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n° **15/2025** suivante :

Fourniture des denrées alimentaire pour les cantines scolaire année budgétaire/2026

-lot 01 :Fruits et légumes -lot02 : Viandes(bovines ,poulet) et Œufs

-Lot03 : Alimentation générale -Lot04 :PAIN

-Publie dans les journaux nationaux (الجمهورية) et(Le jeune Idépendant) en date du 31/12/2025

Apres évaluation des plis selon les critères du cahier des charges l'opération à été attribué comme suite :

N° plis	Entreprise NIF	Désignation du projet	N° lot	Note technique	Montant en TTC		Délai	Observation
					Minimum	Maximum		
06	TELLI MILOUD 171312000160101	*Fourniture des denrées alimentaire pour les cantines scolaires année budgétaire/2026 -lot 01 :Fruits et légumes -lot02 : Viandes(bovines ,poulet) et Œufs -Lot03 : Alimentation générale - Lot04 :PAIN*	01	70/ 70 pts	17 182 150.00	34 364 300.00	24 heutes	L'offre économiquement la plus avantageuse
			02		33 100 680.00	66 201 360.00		
			03		17 601 612.46	35 203 164.92		
			04	44/50 pts	2 074 802.40	4 14 604.80		

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infructuosité ou l'annulation de la procédure peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la dite limite pur introduire un recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures,

offre technique et financière , à se rapprocher de nos services , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire , pour leur communiquer ces résultats , par écrit .

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2631001324**

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Minister De La Sante

Direction De La Sante Et De Population De La Wilaya De Bordj Bou Arreridj
Etablissement Public Hospitalier De Medjana Tel Fax : 035.70.88.61 . N.I.F: 0007341390112251

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026

Fournir L'établissement Public Hospitalier Du produits

Parapharmaceutiques Et Des Fournitures Médicales Pour L'année 2026

Conformément Aux La Loi N° 23/12 Du 05 Août 2023 Qui Détermine Les Règles Générales Liées Aux Marchés Publics Et Dispositions De Décret Présidentiel N°15-247 Du 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Délégations Du Service Public, L'EPH De Medjana Lance AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026 portant objet de fourniture de produits Parapharmaceutiques Et Des Fournitures Médicales Pour L'année 2025 en lots séparés comme suit :

- Leçon n°01 : Réacteurs et matériels de laboratoire
- Leçon n°02 : Films et matériels d'imagerie et d'examen médicaux
- Séance n°03 : Pansements
- Séance n°04 : Fournitures médicales
- Leçon n°05 : Consommables non-tissés
- Leçon n°06 : Autres matières orientées vers la médecine humanitaire

Les soumissionnaires intéressés au présent avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau de secrétariat général de **de L'EPH MEDJANA** *-les soumissions doivent établir : un dossier de candidature et deux offres, une offre technique et une offre financière.

-01Le dossier de candidature doit comprendre :

01-Une déclaration de candidature signé et cacheté selon modèle ci-joint 02 - Déclaration de probité signé et cacheté selon modèle ci-joint-03 Pour les sociétés, une copie de statut -04 -Délégation de pouvoir-05— Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier.

06 - tous document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a/ les capacités professionnelles : agrément et certificat de qualité livré par les autorités compétentes b/ les capacités financières : les bilans financiers des dernières trois années / capacités techniques : les moyens humains (une copie de déclaration annuelle des salaries ou attestation d'affiliation au CNAS - *moyens matérielles ,moyens de transport avec des copies des cartes grises

Joindre au moins une copie des attestations de bonne exécution des cinq dernières années pour les fournitures de matériel pharmaceutique à un établissement public signées par celui qui donne l'ordre du déboursement.

* les références professionnelles selon le lot concerné des quatre dernières années livrées par les services contractants étatiques.

- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes - celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché. Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

-01Copie du registre de commerce02 -Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société en cour de validité03– Copie de l'attestation de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité 5 - Copie de la carte d'identification fiscale « NIF ».

1-**L'Offre technique**, à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention

« Offre technique », doit comprendre : Déclaration à souscrire signé et cacheté selon modèle ci-joint 02 Tous docum permettent d'évaluer l'offre technique : a/ délai de livraison b/un engagement de la bonne qualité03 - L'offre technique proprement dite portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention **manuscrite « lu et approuvé » à la dernière page .**

NB : Tout Documents Doivent Etres En Cours De Validité

-Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de L'EPH MEDJANA contre payement de 3000.00DA au profit du trésorier communal.

2-Une offre financière qui contient : La lettre de soumission signée et cachetée selon modèle ci-joint. **-02**Le bordereau des prix unitaires en hors taxe par lot. **-03**Devis quantitatif et estimatif par lot en hors taxe et en toutes taxes comprises.

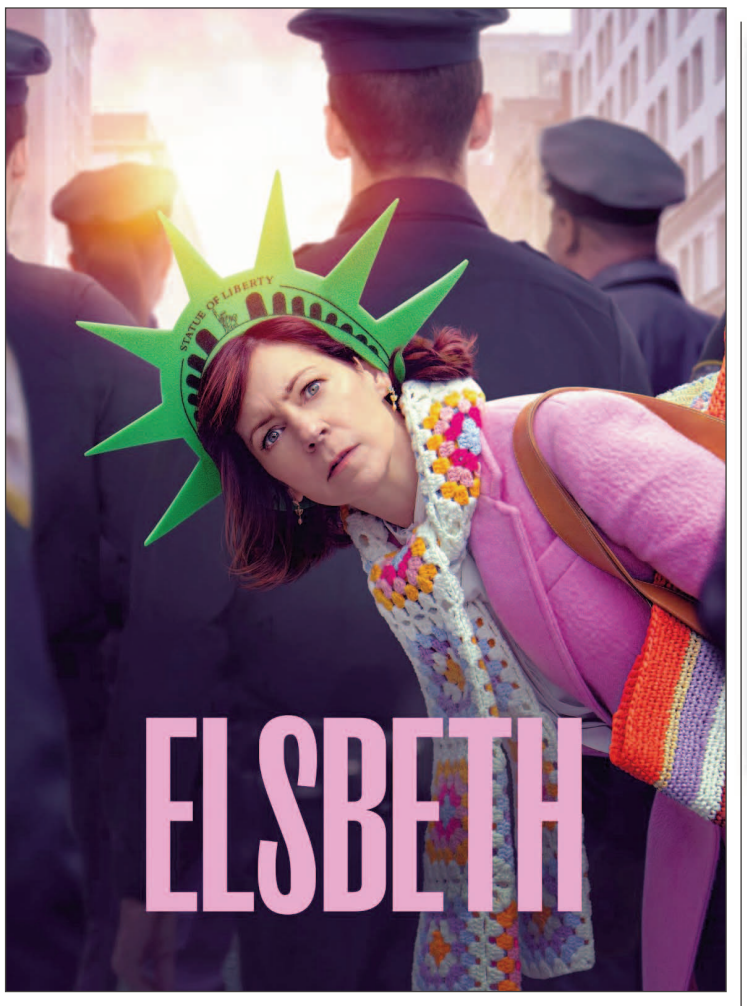
* Le délai de préparation des offres est fixé à DIX 10 jours à compter de la date de publication de AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

* Le dépôt des offres et l'ouverture des plis seront effectués le dernier jour de délai de préparation des offres avant **13h.45**

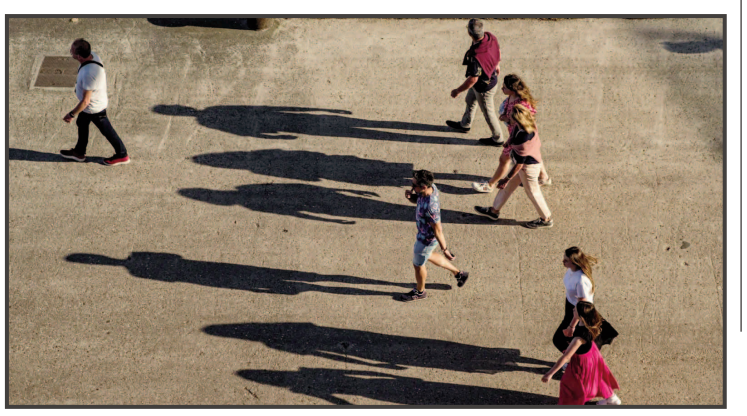
Le dossier de candidature , L'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes : *« à Mr, le directeur de l'EPH frères sekkal medjana wilaya de BBA A ne pas ouvrir sauf de la part de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2026 / ANEP 2616002630**







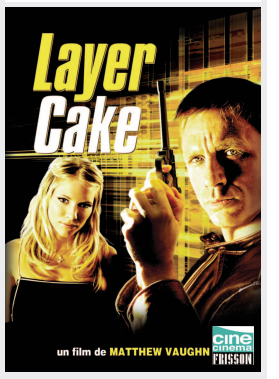








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — TF1
Elsbeth

21h00 Environnement - France 2026 — France 2
Comme une ombre

21h00 Drame historique Etats-Unis - 2021 — 6ter
Le dernier duel

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
8e journée : Multiplex

20h50 Magazine de société — W9
France - 2025
Enquêtes criminelles

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - 2004
Layer Cake

21h05 Comédie — 6ter
France - 1974
Le retour du Grand Blond

21h00 Comédie - France 2024 — CINE+ PREMIER
4 zéros

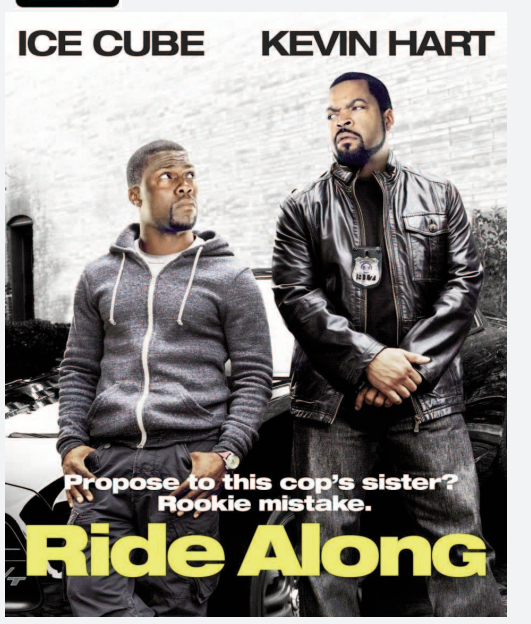
21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Club Bruges / Marseille

21h00 Drame - Corée du Sud - 2024 — CINE+ CINEMA
Hiver à Sokcho

20h50 Comédie — CANAL+ family
Belgique - France 2016
Ma famille t'adore déjà

21h25 Comédie policière — TMC
France - 2023
Sentinelle

21h00 la chaine ACTION



Comédie (Etats-Unis- 2014)

Mise à l'épreuve

James Payton (Ice Cube), un policier intrépide et déterminé, est en quête de justice alors qu'il s'attaque à un dangereux criminel nommé Omar. Parallèlement, Ben Barber (Kevin Hart), un agent de sécurité dans un lycée, est sur le point de demander la main de sa petite amie, Angela, la sœur de James. Cependant, la tension monte entre les deux hommes, James n'ayant aucune confiance en Ben, qui vient d'être accepté à l'académie de police. Pour prouver sa valeur et tester ses compétences, James invite Ben à passer une journée entière en patrouille avec lui.

22h30

Comédie (Etats-Unis- 2014)

Mise à l'épreuve 2

À Miami, l'atmosphère est électrique alors qu'Antonio Pope (Benjamin Bratt), un criminel redouté, ordonne l'assassinat d'un homme, consolidant ainsi son emprise sur le milieu. Pendant ce temps, à Atlanta, Ben Barber (Kevin Hart), une recrue enthousiaste mais maladroite de la police, compromet une mission d'infiltration menée par son mentor, James Payton (Ice Cube). Malgré ce faux pas, leur détermination les pousse à découvrir une clé USB contenant des informations cruciales, les reliant à AJ, un hacker travaillant pour Pope. Cette découverte les entraîne dans un monde de danger et de corruption.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:57	12:42	15:29	17:50	19:17
CONSTANTINE	06:02	12:46	15:34	17:55	19:22
ALGER	06:16	13:01	15:49	18:10	19:36
OUARGLA	06:03	12:52	15:48	18:09	19:31
CHLEF	06:23	13:08	15:56	18:17	19:43
MOSTAGANEM	06:27	13:12	16:01	18:22	19:48
ORAN	06:30	13:15	16:05	18:26	19:51

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8403 – MERCREDI 28 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	13°
Oran	19°	12°
Constantine	15°	7°
Ouargla	22°	13°

TRANSPORTEURS

Les revendications transmises au gouvernement

L'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a transmis au Premier ministre les principales préoccupations et propositions des professionnels du transport de voyageurs et de marchandises. Des copies ont également été adressées au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'aux ministres concernés. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'organisation.

L'ONTA a fait savoir que la plate-forme de revendications structurée autour de «mesures urgentes», «actions à moyen terme» et «réformes stratégiques à long terme» a été élaborée à l'issue de la réunion organisée, la semaine dernière, avec le Premier ministre, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la ministre du Commerce intérieur, ainsi que des représentants du secteur du transport privé. Elle a ajouté que la mouture finale a été officiellement transmise avant-hier à qui de droit.

L'ONTA a précisé que «ces préoccupations seront également examinées dans le cadre des ateliers de concertation proposés par le Premier ministre, en vue d'aboutir à des solutions pratiques et durables pour le secteur».

Parmi les principales revendications, l'ONTA a souligné «l'urgence absolue de revoir et de revaloriser les tarifs du transport de voyageurs, qu'il s'agisse des autobus ou des taxis, en tenant compte des spécificités de chaque mode et de la réalité des coûts d'exploitation». Elle a précisé que «l'augmentation continue des charges opérationnelles a créé des déséquilibres profonds, devenus intenables sur le terrain».

A ce titre, l'organisation a réclamé que «toute fixation ou révision des tarifs repose sur une étude officielle rigoureuse, encadrée par des experts indépendants et des cabinets de comptabilité agréés, conformément aux textes réglementaires».

Par ailleurs, elle a adressé à la ministre du Commerce intérieur une question juridique : «Le transporteur privé est-il un opérateur économique libre, soumis aux règles de la concurrence et du marché, ou un prestataire de service public tenu à des obligations sans bénéficier de mécanismes de compensation, comme c'est le cas des entreprises publiques ?»



Des mesures urgentes.

L'ONTA relève la pertinence de ces interrogations, assurant que «l'évitement persistant de la question tarifaire par les autorités de tutelle a conduit à une situation de quasi-faillite pour de nombreuses familles de transporteurs, notamment dans le transport urbain».

En outre, l'Organisation a rappelé que «les augmentations successives des prix du carburant entre 2015 et 2020 ont atteint un taux cumulé avoisinant 104,80 %». A l'inverse, «les ajustements tarifaires décidés à l'époque, notamment une hausse de 10 %, se sont révélés inapplicables dans la pratique».

L'ONTA a précisé que «par sens de responsabilité et afin d'éviter tout conflit avec le citoyen, les transporteurs urbains ont renoncé à appliquer ces augmentations», tandis que «les hausses accordées aux taxis et aux lignes inter-wilayas sont restées symboliques et déconnectées des coûts réels». Cette situation a eu, selon l'ONTA, «un impact direct sur les coûts de maintenance, devenus excessifs, sur l'état du parc roulant et sur la stabilité sociale des familles de transporteurs».

L'ONTA a tenu à ajouter que «les transporteurs privés représentent près de 95 % du secteur national et assurent quotidiennement le déplacement de plus de 12 millions de citoyens». Elle a souligné que «les tarifs pratiqués en Algérie figurent parmi les plus bas au monde, sans bénéficier d'aucun système de compensation publique».

Face à l'état préoccupant du parc national de transport, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a lancé un appel pour la mise en place d'un programme de renouvellement du matériel roulant et de soutien à la maintenance, tout en mettant en garde contre l'importation d'autobus sans étude préalable des besoins. L'ONTA dénonce également l'exclusion des transporteurs des programmes de logement et réclame une révision des conditions d'accès, ainsi qu'une réduction du taux d'assurance à 65 % pour cette catégorie.

Pour le transport de marchandises, elle demande la création de parkings sécurisés dans toutes les wilayas et une réforme des opérations portuaires afin de réduire les délais.

Concernant les taxis, l'organisation souligne la nécessité de réactiver les commissions techniques et de résoudre le problème des licences des «moudjahidine», tout en proposant des mécanismes de financement sans intérêts pour le renouvellement des véhicules, notamment dans les zones isolées.

L'ONTA insiste enfin sur la qualité et la sécurité des véhicules importés et réaffirme son engagement à défendre les droits et la dignité des transporteurs, dans un esprit de dialogue responsable au service de l'économie et du citoyen.

Sihem Bounabi

COMMERCIALISATION DES BREVETS

Feu vert pour les chercheurs et les étudiants

LE MONDE de la recherche scientifique en Algérie vient de connaître une avancée historique. Un nouveau cadre réglementaire autorise officiellement les enseignants-chercheurs et les étudiants à vendre leurs brevets d'invention. Une mesure qui transforme le savoir en levier financier direct. Longtemps restée dans un flou juridique qui limitait l'exploitation commerciale des découvertes de laboratoire, la recherche algérienne franchit aujourd'hui un cap décisif. Selon le décret exécutif publié dans le Journal Officiel n° 06, le statut type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) a été profondément remanié. Désormais, la loi permet explicitement aux chercheurs, toutes catégories confondues, mais aussi aux étudiants de monétiser leurs inventions. Ce texte vient briser les barrières administratives qui empêchaient la transformation d'une idée brevetée en produit marchand. L'un des points importants de ce décret réside dans la clarification des flux financiers par l'instauration, pour la première fois, d'un barème de répartition des revenus issus de la vente ou de l'exploitation des brevets qui profite aux innovateurs, enseignants-chercheurs, étudiants, agents et stagiaires, par l'attribution d'une part prépondérante des gains, tout en garantissant aux institutions de recherche une quote-part pour réinvestir dans la recherche et le développement (R&D) et en intégrant les entreprises du milieu professionnel ayant soutenu logistiquement les travaux au partage des bénéfices. Ce système garantit que tous les acteurs de la chaîne d'innovation soient récompensés, des laboratoires aux entreprises partenaires. En autorisant la vente de la propriété intellectuelle, l'Etat cherche à encourager l'esprit entrepreneurial au sein des universités. Les étudiants sont désormais incités à considérer leurs mémoires et projets comme des actifs économiques potentiels.

Lynda L.

AGRICULTURE–INDUSTRIE

Le double chantier du gouvernement

LE PREMIER ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif relatif aux modalités de création des coopératives agricoles, ainsi qu'au projet de feuille de route du secteur de l'industrie pour la période 2026-2028.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Concernant le secteur agricole, le gouvernement a entamé l'étude d'un nouveau cadre réglementaire visant à moderniser l'organisation et le fonctionnement des coopératives agricoles. Ce projet de décret exécutif ambitionne de renforcer le rôle de ces structures dans le développement agricole, la sécurité alimentaire et la dynamisation de l'investissement en milieu rural.

Le texte introduit plusieurs nouveautés majeures, dont la simplification des procédures de création à travers l'adoption d'un système d'enregistrement en remplacement du régime d'agrément. Il prévoit également une clarification des statuts et des règles de gouvernance interne, l'introduction du capital social variable, la possibilité de créer des annexes, ainsi que le renforcement du rôle des unions de coopératives, afin d'améliorer leur efficacité économique et organisationnelle.

Par ailleurs, conformément aux directives du Président de la République, le gouvernement a engagé l'examen des projets de feuilles de route sectorielles pour la période 2026-2028, en vue de leur soumission prochaine au Conseil des ministres.

Dans ce cadre, un exposé a été présenté sur la feuille de route du secteur de l'industrie. Cette feuille de route vise notamment la diversification de l'industrie nationale, l'augmentation de sa contribution au produit intérieur brut et le renforcement de l'écosystème industriel national, à travers une vision stratégique axée sur la compétitivité, la valeur ajoutée et l'intégration industrielle. A cette occasion, le Premier ministre a rappelé les orientations méthodologiques devant encadrer l'élaboration des feuilles de route sectorielles.

Il a évoqué l'importance de fonder les axes stratégiques sur un diagnostic objectif de l'état des lieux, de définir des instruments opérationnels adaptés, d'aligner les objectifs sur les capacités humaines et financières disponibles, de prendre en compte les interactions entre secteurs et d'estimer des délais réalistes pour la réalisation des projets.

Meriem D.